

INDICATEURS ET CRITERES DE PERFORMANCE

2006-2007



Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes

26 juillet 2007

Chef de projet : Philippe SARDIN, Directeur de l'ENTPE
Traitement de l'enquête : Pascale PAYAN, Déléguée Générale de l'AGERA

SOMMAIRE

I- Explications générales.....	4
1- Charte d'usage de la démarche Indicateurs et Critères de performance de l'AGERA.	4
1-1 Rappel des objectifs recherchés	4
1-2 Engagements pris par les membres de l'AGERA.....	4
1-3 Moyens et usages	4
2- Méthode de travail	5
3- Les nouveautés apportées en 2006-2007	5
4- Le comité de pilotage.....	6
5- Taux de réponse pour l'enquête 2006-2007.....	7
5-1 Ecoles d'ingénieurs.....	7
5-2 Ecoles d'architecture.....	7
5-3 Ecoles de management.....	7
5-4 Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé.....	7
II- Présentation des indicateurs de performance 2006-2007	8
1- Des écoles ouvertes.....	9
1-1 Pourcentage de mobilité étudiante \geq à 3 mois (= A1)	10
1-1-b Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion (= A1b).....	12
1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers (= A2).....	13
1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger (= A3).....	15
1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs (=A4)	16
1-5 Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture (=A5).....	17
1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises (= A7).....	18
1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes (= A8).....	20
1-9-a Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux (= A9).....	21
1-9-b Féminisation	22
2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés	24
2-1 Salaire moyen brut annuel de première embauche	25
Ce qui est à noter est la diminution de l'écart de salaire entre garçons et filles, quelque soit le type d'écoles.	
2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi	25
2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi	26
2-4 Taux de formation complémentaire (=B4)	27
2-5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation (=B5)	29
2-6 Pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse (=B6)	30
2-7 Nombre estimé des anciens en activité	31
3- Appui pour l'innovation et le développement économique.....	32
3-1 Part de l'activité de recherche dans le budget consolidé de l'établissement (=C1).....	33
3-2-a Formation continue : nombre de jours INTRA (=C2a)	34
3-2-b Formation continue : nombre de jours INTER (=C2b)	35
3-3 Taxe d'apprentissage par élève (=C3)	36
3-4 Participation des socio-professionnels aux instances de direction (=C4).....	37
3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes (=C6)	40

3-7 Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement (=C7)	41
3-8 Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur (=C8)	42
3-9 Pourcentage d'HDR parmi les enseignants-chercheurs (=C9)	43
3-10 Nombre de thèses en cours dans les établissements encadrées par les enseignants-chercheurs (=C10)	44
3-11 Indicateurs relatifs à l'ouverture sociale	44
III- Présentation des critères de performance pour l'année 2006-2007	45
Critère n°2 : Un projet d'école	45
2- L'école a-t-elle élaboré un projet de référence (projet d'école, d'entreprise...) clarifiant les items suivants : missions, valeurs, orientations à moyen terme ?	45
2-1 Lorsqu'il existe, il a été élaboré à la demande de :	46
2-2 Votre projet est-il lié à un contrat d'objectifs et de moyens ?	47
2-3 Votre projet donne t-il lieu à évaluation ?	47
2-4 Si cette évaluation existe, qui la réalise ?	48
Critère n°7 : Démarche qualité	48
7-1 : Avez-vous une démarche qualité dans l'établissement (différente du dispositif CTI)	48
7-2 : Descriptif de la démarche qualité	49
a) Une ou plusieurs démarches ?	49
b) Degré d'avancement (démarrage, en cours ou aboutie ?)	50
c) Périmètre de chacune de ces démarches (tout l'établissement ou partiel sur un ou plusieurs services ?)	51
d) Domaine	51
e) La démarche est-elle appuyée sur un référentiel et lequel ? (ISO, EQUIS, AACSB, AMBA)	52
f) L'école est-elle ou sera t-elle certifiée ?	53

I- Explications générales

1- Charte d'usage de la démarche Indicateurs et Critères de performance de l'AGERA

1-1 Rappel des objectifs recherchés

1. Usage collectif AGERA : rendre compte collectivement des principaux éléments caractéristiques des missions des Grandes Ecoles à leurs partenaires (élèves, parents, entreprises, collectivités), et assurer la promotion des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes.
2. Usage dans chaque établissement : améliorer la performance, le fonctionnement interne de chacun des membres de l'AGERA ; doter la direction d'un noyau de tableau de bord.

1-2 Engagements pris par les membres de l'AGERA

- Les écoles renseignent chaque année les deux questionnaires "Indicateurs" et "Critères".
- Le Président, le Bureau et la Déléguée de l'AGERA s'engagent à ne pas publier d'information concernant telle ou telle école membre, que ce soit en externe ou en interne.
- Les écoles sont libres de l'usage des renseignements qui les concernent directement.

1-3 Moyens et usages

Les indicateurs ont un usage :

- **Interne** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles" ou pour l'ensemble des écoles de l'AGERA, ils permettent à chacun de se situer et d'échanger à l'intérieur de l'Alliance.
- **Externe** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles" ou pour l'ensemble des écoles de l'AGERA, ils ne sont communiqués et commentés qu'après accord explicite des membres. Une école pourra communiquer sur elle-même en utilisant des indicateurs labellisés AGERA.

En aucun cas, il ne sera publié des éléments qui permettraient un "classement" des écoles entre elles.

2- Méthode de travail

La démarche "indicateurs et critères de performance" a été lancée en 1996 à l'initiative de la **Conférence des Directeurs des Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes** (CDGERA).¹ Cette institution, devenue "AGERA" en mai 2000, regroupe à ce jour 37 établissements : 21 écoles d'ingénieurs, 6 écoles de management, 3 écoles d'architecture, 7 écoles à enseignement spécialisé.

L'objectif recherché n'est pas d'évaluer la performance de gestion ou de productivité mais :

- D'aider les établissements à améliorer leurs performances dans une logique de benchmarking sur un certain nombre d'indicateurs significatifs de leur activité.
- D'utiliser ces indicateurs pour le pilotage de leur propre établissement.
- De maîtriser la communication réalisée auprès de la presse, des tutelles et des partenaires institutionnels.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité.

Les ratios concernent la formation initiale, l'ouverture vers l'international, l'ouverture sur le monde socio-économique, le placement des diplômés et l'insertion professionnelle.

Neuf vagues d'enquêtes ont déjà eu lieu : en 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006.

Chaque campagne comprend deux types d'enquêtes : une dénommée « **Indicateurs de Performance** », données quantitatives permettant de calculer des ratios, l'autre appelée « **Critères de Performance** », composée de résultats qualitatifs.

Le traitement statistique de l'enquête est réalisé par la Déléguée Générale de l'AGERA.

A noter que chaque année, lors de la conférence de presse de l'AGERA, une sélection d'indicateurs de performance est présentée à la presse régionale et nationale.

3-Les nouveautés apportées en 2006-2007

De façon à stabiliser l'enquête il n'a pas été introduit de nouveaux indicateurs.

En ce qui concerne l'**enquête Critères**, le principe établi pour la campagne 2002-2003 a été maintenu : celui-ci consiste à traiter un tiers des critères par an sur un cycle de 3 ans. Pour cette année 2006-2007, les questions portaient sur le thème « Stratégie, qualité ».

Pour mémoire, les autres parties du questionnaire traitées sur les deux autres années du cycle sont :

- Projet pédagogique (campagne 2005-2006) : critères n°1, 4, 5, 10 et 13.
- Création de valeurs et les relations avec les milieux économiques (campagne 2004-2005) : critères n°3, 6, 8, 9 et 11.

¹ Cette démarche bénéficie du soutien de la Région

La synthèse qui est présentée a pour vocation de mettre en évidence les réponses apportées afin de **valoriser les échanges autour des bonnes pratiques**.

4- Le comité de pilotage

C'est l'instance de pilotage de cette action : composé de personnes représentant les différentes écoles membres, il a à sa tête Philippe SARDIN (directeur de l'ENTPE) en tant que chef de projet. Le rôle du comité de pilotage est de définir les grandes orientations de la démarche et de prévoir les évolutions à venir.

Celui-ci a davantage travaillé cette année sur les aspects « démarches qualité » dans les Grandes Ecoles de Rhône-Alpes avec le projet de réalisation d'un colloque.

Le traitement statistique de l'enquête a été réalisé par Pascale PAYAN, Déléguée Générale de l'AGERA.

5- Taux de réponse pour l'enquête 2006-2007

5-1 Ecoles d'ingénieurs

1. CPE Lyon
2. ECAM
3. EFPG (INPG)
4. ENISE
5. ENSERG (INPG)
6. ENSGI (INPG)
7. ENSM-SE
8. ENSPG (INPG)
9. ENTPE
10. INSA de Lyon
11. ISARA
12. ISTASE
13. ITECH

5-2 Ecoles d'architecture

14. Ecole d'Architecture de Grenoble
15. Ecole d'Architecture de Lyon
16. Ecole d'Architecture de Saint-Etienne

5-3 Ecoles de management

17. ESC Chambéry
18. ESDES
19. ESC Saint-Etienne

5-4 Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé

20. ENSSIB
21. Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

Soit :

*** Pour le questionnaire Indicateurs, un total de 21 écoles sur 37 membres (57 %) : 13 écoles d'ingénieurs, 3 écoles d'architecture, 3 écoles de management, 2 écoles à enseignement spécialisé.**

A noter que les 21 répondants à cette enquête rassemblent 10 216 élèves de 2nd cycle (dont 3717 filles et 6400 garçons), et 3264 diplômés en 2006.

*** Pour le questionnaire Critères, un total de 18 réponses sur 37 établissements membres (49%) : 12 écoles d'ingénieurs, 2 écoles d'architecture, 3 écoles de management et 1 école à enseignement spécialisé.**

Remarque importante : pour cette campagne 2006-2007, l'échantillon des répondants (notamment des écoles de management) est très différent de celui des années précédentes ce qui rend la comparaison de certains indicateurs difficile. Cela sera signalé, le cas échéant, dans le corps du texte.

II- Présentation des indicateurs de performance 2006-2007

Cette année, 21 écoles ont donc répondu à l'enquête Indicateurs. Les données communiquées portaient :

- ↳ Principalement sur l'année 2006
- ↳ Pour l'insertion professionnelle des étudiants, sur les promotions 2005 à 2006

Les résultats sont présentés **graphiquement par ordre croissant**.

Une lettre est attribuée à chaque école, ce qui lui permet de situer son positionnement pour chaque graphique présenté.

Comme chaque année, chaque école recevra sous pli confidentiel la signification de l'ensemble des lettres.

Le code couleur des **graphiques** a été établi suivant les familles d'école :

Noir : écoles d'ingénieurs

Bleu : écoles de management

Vert : écoles d'architecture

Rose : écoles à enseignement multiple ou spécialisé

Pour chaque graphique, **les résultats moyens des écoles sont communiqués de façon générale** et ensuite par famille d'écoles.

La moyenne calculée est une moyenne pondérée selon le nombre d'étudiants de chaque école.

Les résultats sont ensuite mis en perspective avec ceux des années précédentes.

La présentation des résultats Indicateurs est organisée en **trois grandes parties**, correspondant aux trois points clés de performance des grandes écoles mis en avant lors de la conception du système :

- 1) Des écoles ouvertes
- 2) Débouchés et insertion professionnelle des diplômés
- 3) Appui pour l'innovation, la recherche et le développement économique

1- Des écoles ouvertes

Indicateurs présentés :

Ouverture internationale

1-1 : Pourcentage de mobilité étudiante égale ou supérieure à 3 mois

1-1-b : Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion

1-2 : Pourcentage d'étudiants étrangers

1-3 : Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger

1-4- *Ouverture sur le monde professionnel* : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs

1-5- *Ouverture sur la société* : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture

1-7- *Ouverture sur le monde professionnel* : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises

1-8- *Ouverture sur la société* : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes

1-9-a- Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux

1-9-b- Féminisation

1-10- Origine du recrutement des écoles

1-1 Pourcentage de mobilité étudiante \geq à 3 mois (= A1)

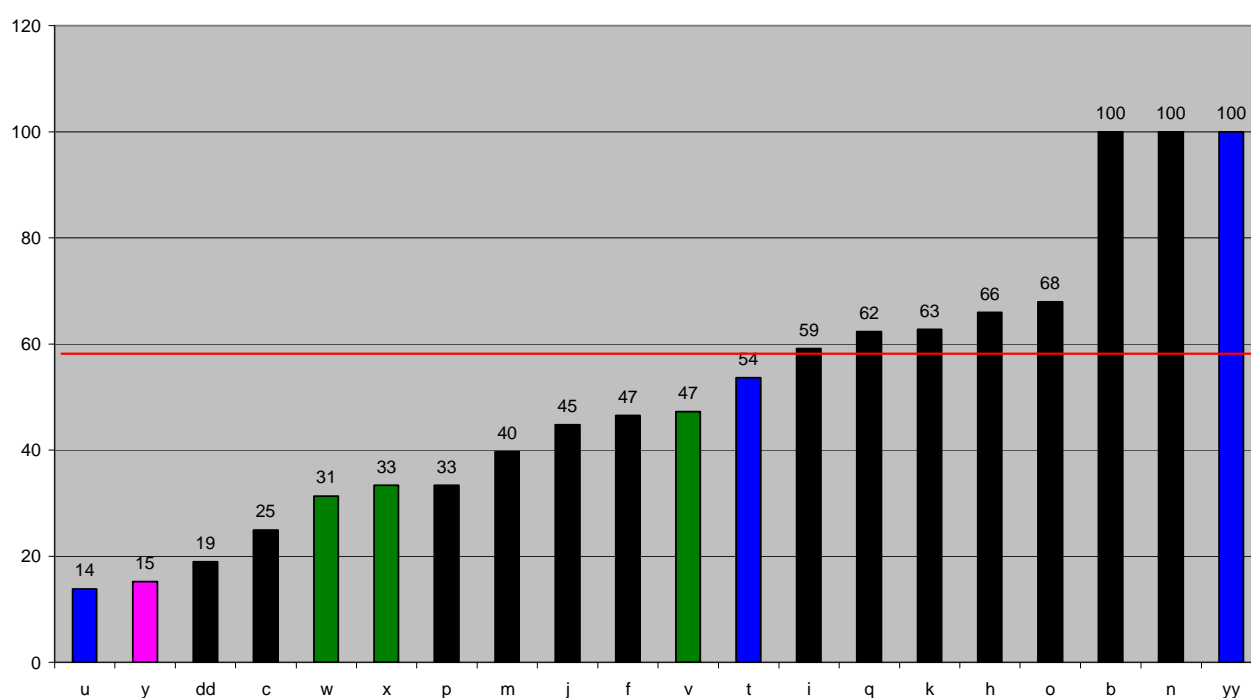
Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif d'élèves diplômés 2006 attestant d'une mobilité vers l'étranger \geq 3 mois au cours de la période « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en 2006.

La moyenne globale de l'échantillon représenté est de 58 % : 58 % des étudiants des Grandes Ecoles de la région partent à l'étranger pour une période d'au moins 3 mois, taux en hausse par rapport à l'année dernière (53%).

En 2004-2005, elle était de 55 %.

En 2003-2004, de 52%

Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

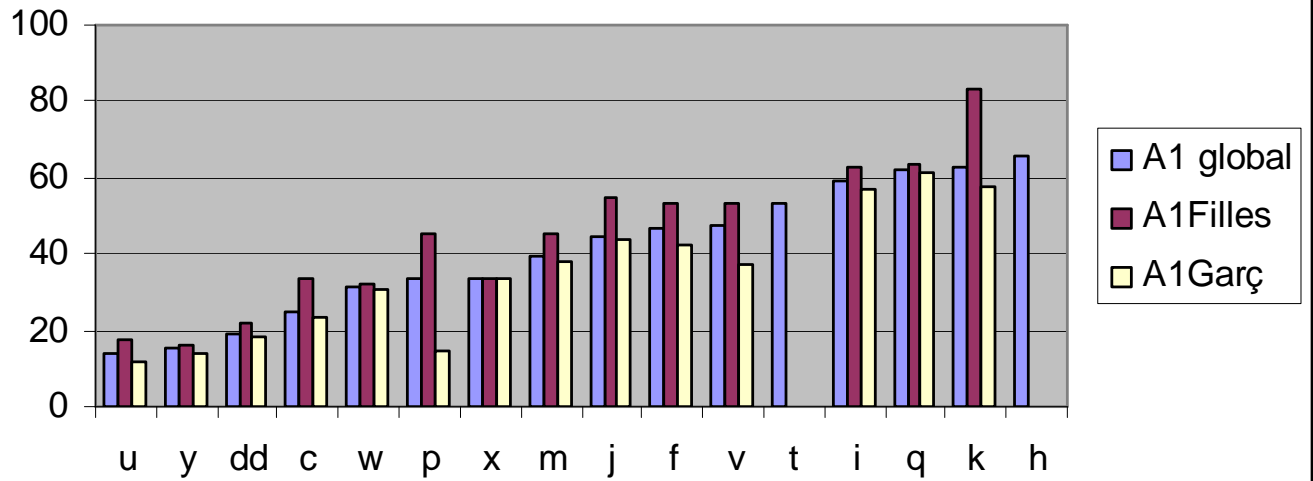
Ecoles d'ingénieurs : 61 % (en hausse)

Ecoles de management : 59 % (en baisse)

Ecoles d'architecture : 39 % (en baisse)

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

Pourcentage de mobilité étudiante > ou = à 3 mois selon le sexe des élèves



1-1-b Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion (= A1b)

Définition du ratio : il est le rapport entre le nombre cumulé de semaines passées à l'étranger (échanges académiques, stages industriels ou linguistiques) « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » par les élèves diplômés en 2006, et l'effectif diplômé en 2006 attestant d'une mobilité ≥ 3 mois au cours du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal ».

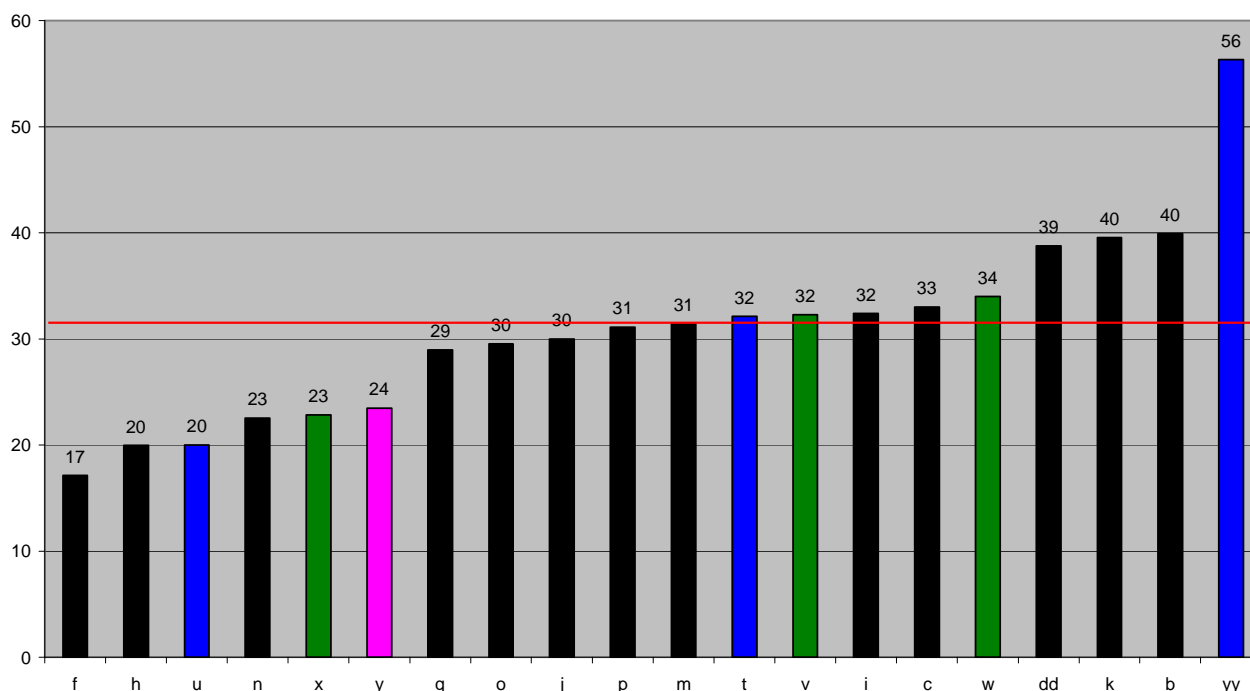
La moyenne générale se situe à **31 semaines**.

En 2005-2006, elle était de 37 semaines et cette baisse vient essentiellement des écoles d'ingénieurs.

En 2002-2003 la moyenne était de 41 semaines.

Rappelons que la comparaison avec les années antérieures à 2002 n'est pas possible car le mode de calcul a été modifié : le dénominateur totalise les élèves diplômés ayant eu une mobilité au cours de leur cursus alors qu'auparavant il totalisait tous les diplômés.

Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 32 semaines (en baisse)

Ecoles de management : 39 semaines

Ecoles d'architecture : 32 semaines

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

Les moyennes des différentes catégories d'écoles se rapprochent.

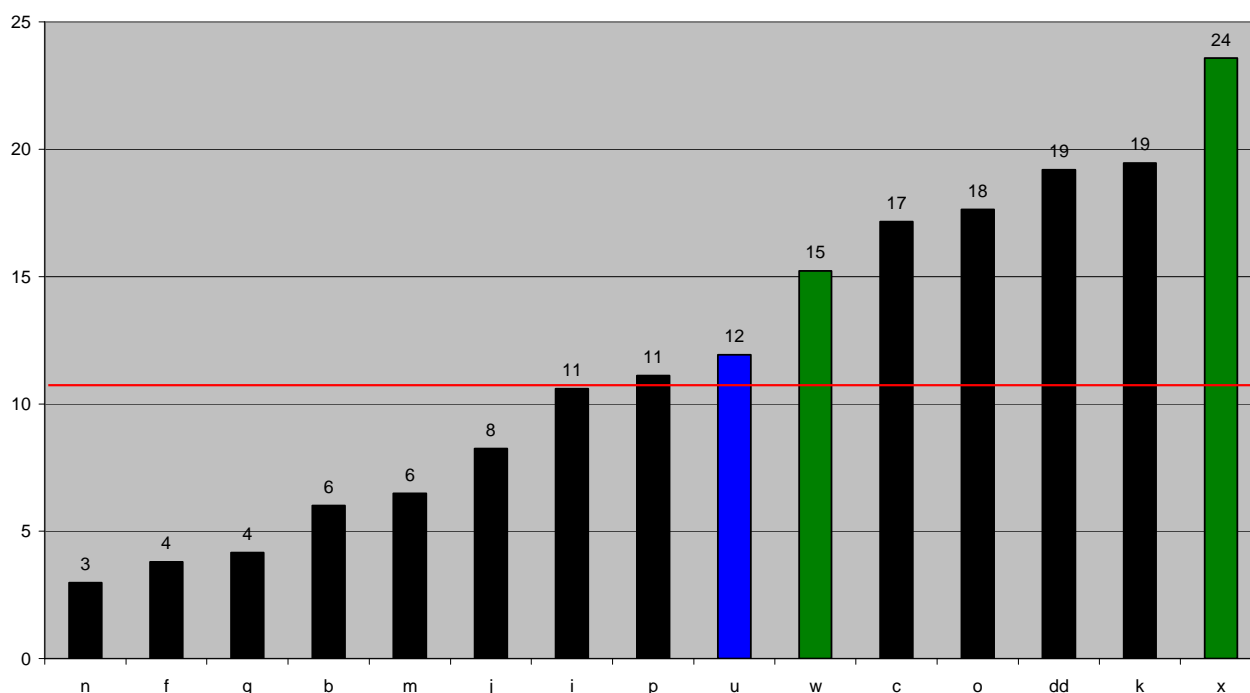
1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers (= A2)

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif total d'étudiants étrangers inscrits ou en séjours d'échange « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2006 sur l'effectif total d'élèves inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2006.

La valeur moyenne est de **11 %**, (10% l'année précédente).

De 2000-2001 à 2003-2005 elle a fluctué entre 10 % et 12 %.

Pourcentage d'étudiants étrangers dans les effectifs (suivant le cursus ou en séjour d'échange)



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 12 %

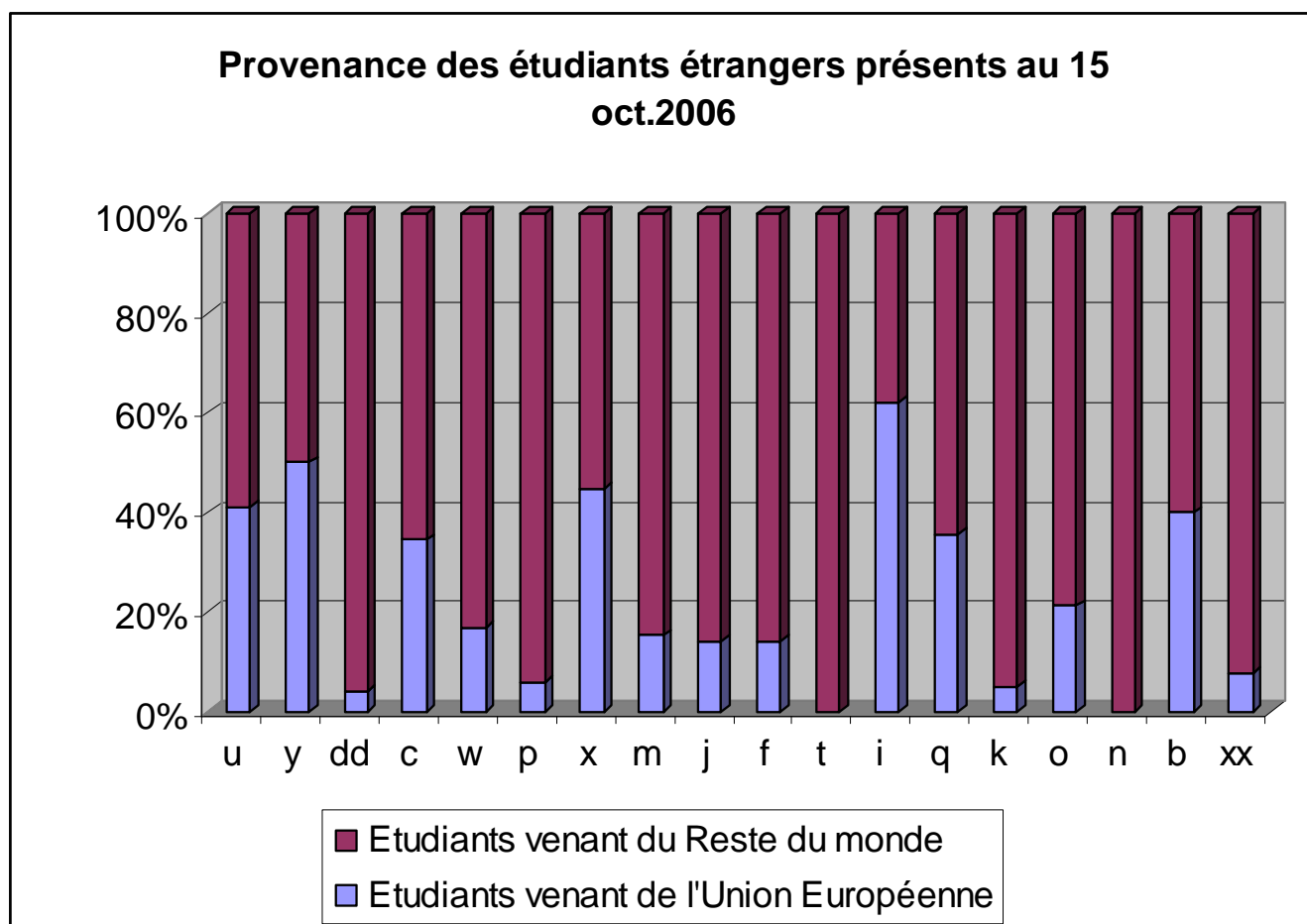
Ecoles de management : non significatif (une seule réponse)

Ecoles d'architecture : 17 %

La moyenne pour les écoles d'architecture était de 16 % en 2003-2004 et de 20 % en 2004-2005.

En valeur absolue, le **nombre d'élèves étrangers intégrés aux cursus au 15 octobre 2006** des 21 écoles répondantes s'élève à **1 096**, dont 241 étudiants en provenance d'Union Européenne et 855 du "Reste du Monde".

La provenance de ces étudiants d'Union Européenne et du Reste du Monde se répartit comme suit :



1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger (= A3)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'expatriés et de diplômés en 2006 travaillant à l'étranger et ayant répondu à l'enquête CGE, sur le nombre de diplômés de la promotion 2006 ayant répondu à l'enquête.

La valeur moyenne se situe cette année à **9 %**, contre 8,8 % en 2005-2006.

En 2004-2005, la moyenne était de 7,2%

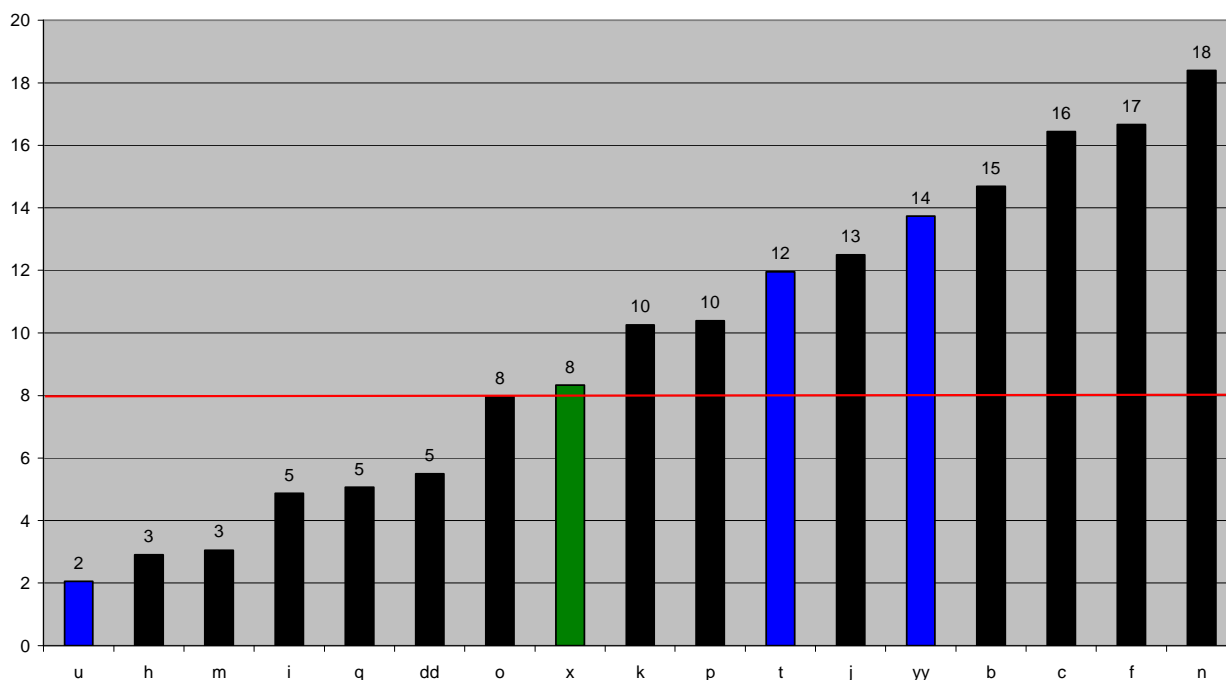
En 2003-2004 la moyenne était de 8 %.

En 2002-2003 elle était de 11 %.

En 2001-2002 elle était de 7 %.

En 2000-2001 elle était de 15 %.

Pourcentage de diplômés 2006 travaillant à l'étranger



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 9,3 %

Ecoles de management : 8,6 %

Ecoles d'architecture : non significatif (une seule réponse)

1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs (=A4)

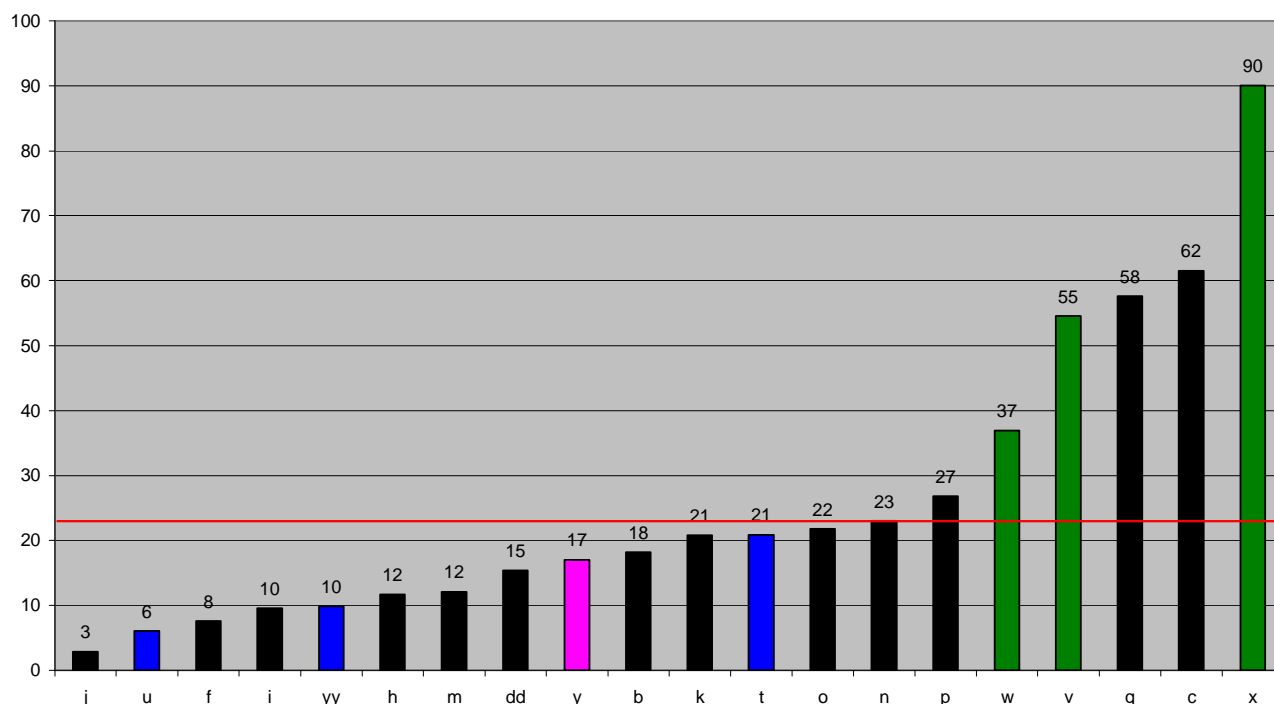
Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale en heures par élève programmées consacrée aux enseignements par projets « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur la durée en heures par élève programmées du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal ».

La valeur moyenne pour 2006-2007 est de **23 %**, comme l'année passée.

En 2004-2005, la moyenne atteignait 30 %, en 2003-2004 le taux était de 27 %, en 2002-2003 elle était de 26 %, en 2001-2002 de 30 %, en 2000-2001 de 25 %.

Rappelons que la définition de cet indicateur comprend les heures d'enseignement liées aux projets et de tutorat et les heures de travail personnel, en cohérence avec la définition des ECTS correspondants.

Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 21 %

Ecoles de management : 9 %

Ecoles d'architecture : 52 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

1-5 Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture (=A5)

Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale des heures élèves programmées consacrées à un enseignement « d'ouverture » par rapport aux matières « standard » de chaque école sur la durée en heures par élève programmées « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues).

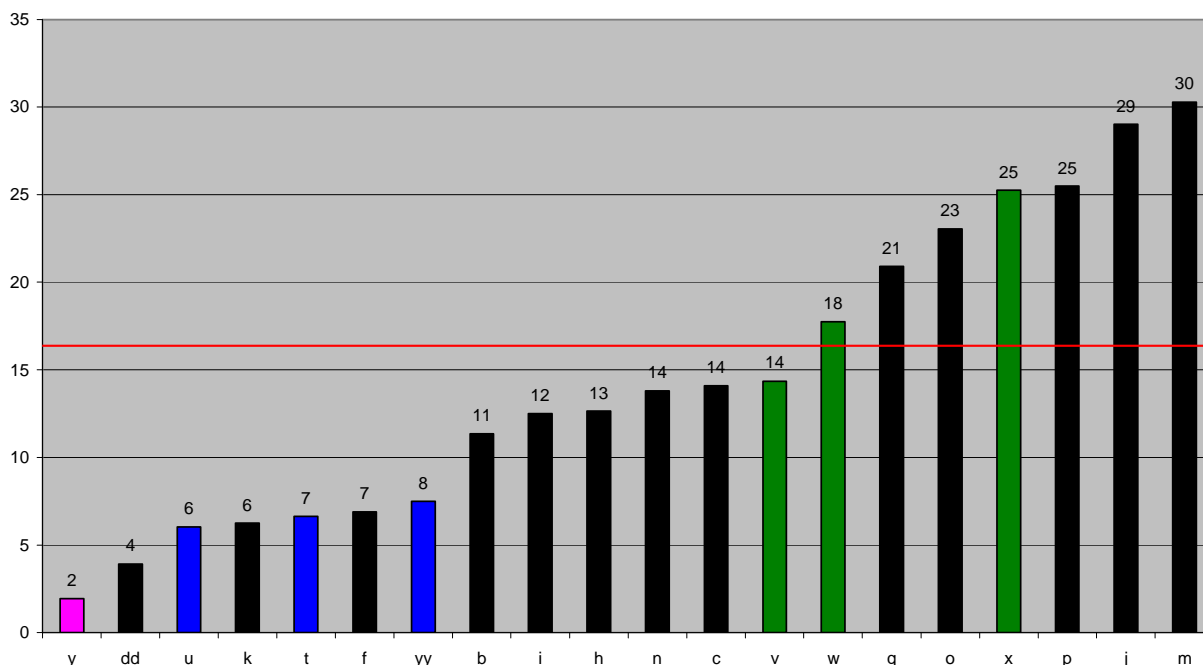
Est considérée comme une "matière d'ouverture" une matière qui n'est pas au cœur de la formation dispensée mais qui constitue une ouverture vers d'autres centres d'intérêt. La notion est différente selon la formation.

Cet indicateur est à prendre avec précaution : si pour les écoles d'ingénieurs et d'architecture, la liste de ce que comprend les matières d'ouverture a été définie (voir Glossaire à la fin du questionnaire Indicateurs), c'est beaucoup plus délicat pour les écoles de management (qui par définition ont un enseignement ouvert) et les écoles à enseignement spécialisé.

La valeur moyenne en 2006-2007 est de **17 % (11 et 12 % pour les deux campagnes précédentes)**.

En 2002-2003 cette moyenne s'élevait déjà à 11 %, en 2001-2002, le taux était de 9 % ; en 2000-2001 il atteignait 13 %.

Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 18 %

Ecoles de management : 7 %

Ecoles d'architecture : 17 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

Cet indicateur est relativement stable.

Pour rappel, l'indicateur 1-6 (pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement) n'est plus observé car il ne présentait pas de caractère significatif, les établissements ayant largement développé l'évaluation de l'enseignement (100% de manière quasi générale).

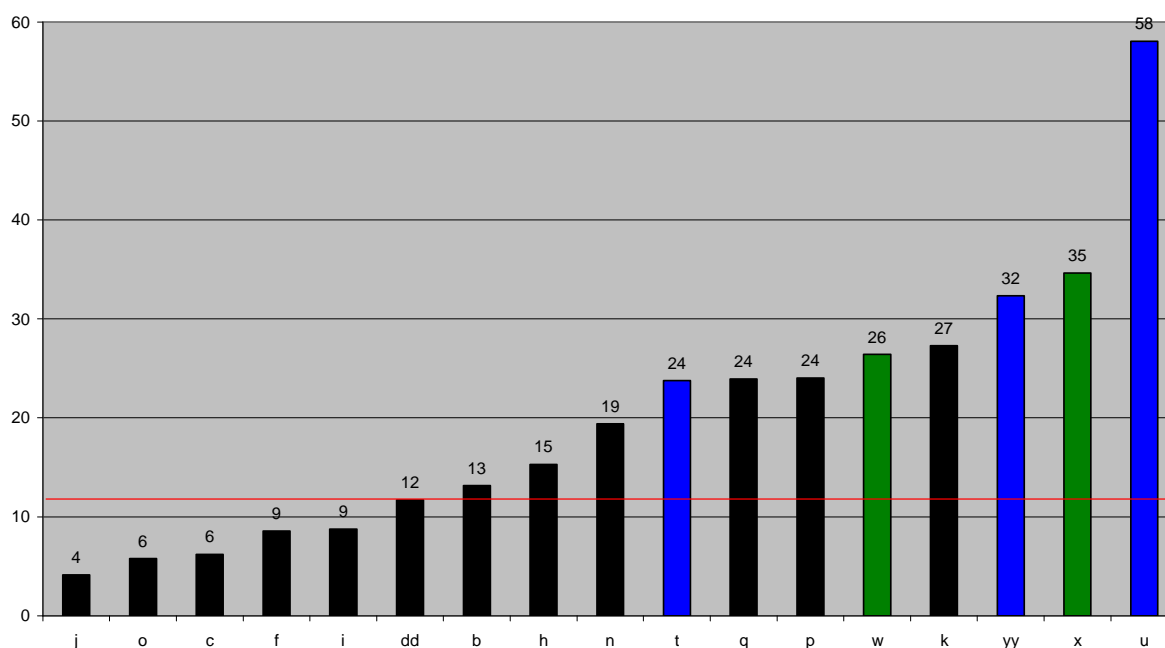
1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises (= A7)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'heures d'enseignement du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal », y compris les prestations gratuites assurées par des vacataires (non enseignants ni chercheurs rattachés à des établissements publics) sur le nombre d'heures produites par les enseignants et les vacataires (y compris prestations gratuites) « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal ».

La moyenne générale est en nette baisse par rapport à l'année passée : **13%** (à la place de 26 % l'an passé et 28 % en 2004-2005) ce qui s'explique par un échantillon de réponses différent au niveau des écoles de management.

En 2003-2004, le taux était également de 28 %. En 2002-2003 cette moyenne était de 25 % ; en 2001-2002 elle était de 26 %, en 2000-2001 de 22 %. Ce taux révèle la grande importance des enseignements assurés par les socio-professionnels, notamment dans les écoles de management.

Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 10 %

Ecoles de management : 42 % (en baisse)

Ecoles d'architecture : 15 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

La moyenne des écoles d'ingénieurs passe de 17 % il y a deux ans à 12 % l'année passée et 10 cette année.

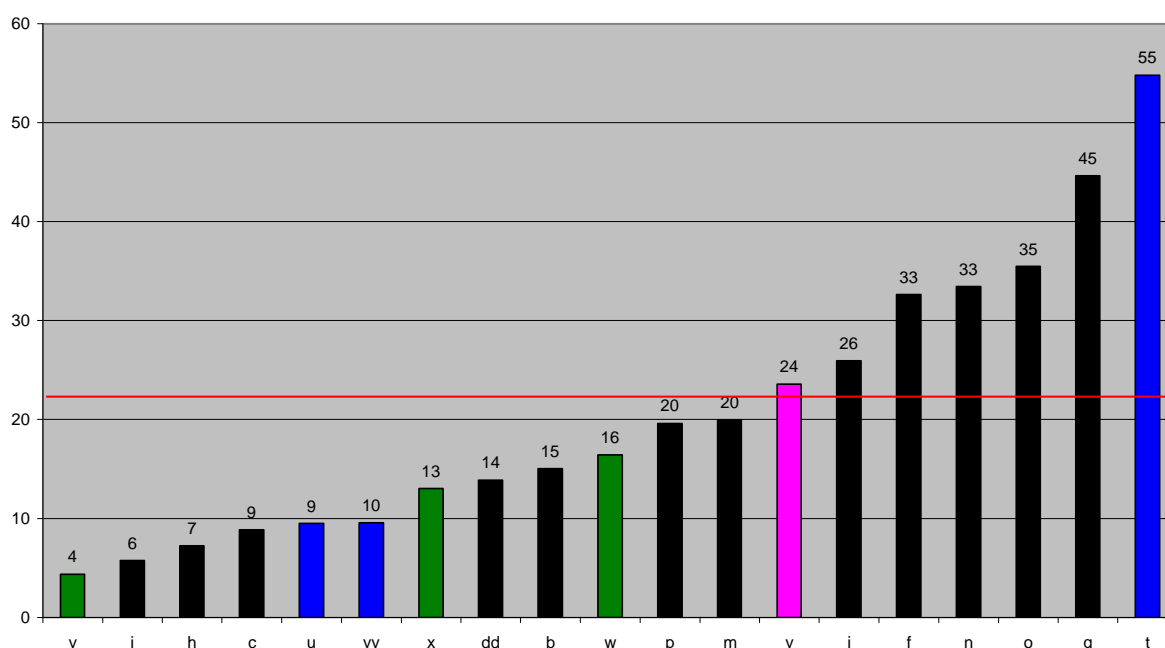
1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes (= A8)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'étudiants « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » déclarant exercer une responsabilité associative ou élective sur l'effectif total d'élèves inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2006.

La moyenne générale est de **22 %**, encore une fois en hausse. (18% l'année passée)

En 2004-2005, le taux était de 17 %, en 2003-2004, 16 % des étudiants des grandes écoles de la région étaient engagés dans des activités associatives responsabilisantes, en 2002-2003 ce chiffre s'élevait à 13 %, en 2001-2002 et en 2000-2001 il était de 12 %.

Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 24% (en hausse)

Ecoles de management : 14 %

Ecoles d'architecture : 10 % (en hausse)

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

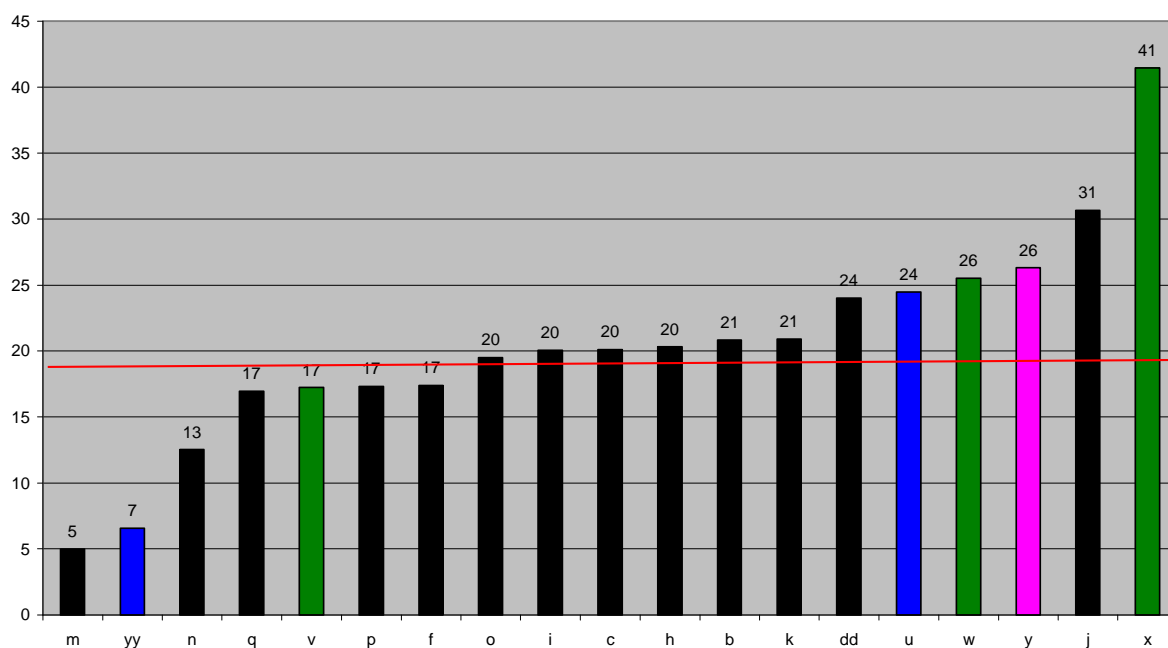
Cet indicateur traduit la volonté grandissante des élèves de s'investir dans des fonctions responsabilisantes en parallèle de leur cursus scolaire.

1-9-a Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux (= A9)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'étudiants « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » boursiers sur critères sociaux sur l'effectif de candidats éligibles inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2006.

La moyenne générale est de **19 %**, en légère baisse par rapport à l'année passée (21 %). Cet indicateur est globalement en progression, puisque les années précédentes il était de : 18 %, 17 %, 16 %.

Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 19 % (en baisse)

Ecoles de management : 14 %

Ecoles d'architecture : 23 % (en baisse)

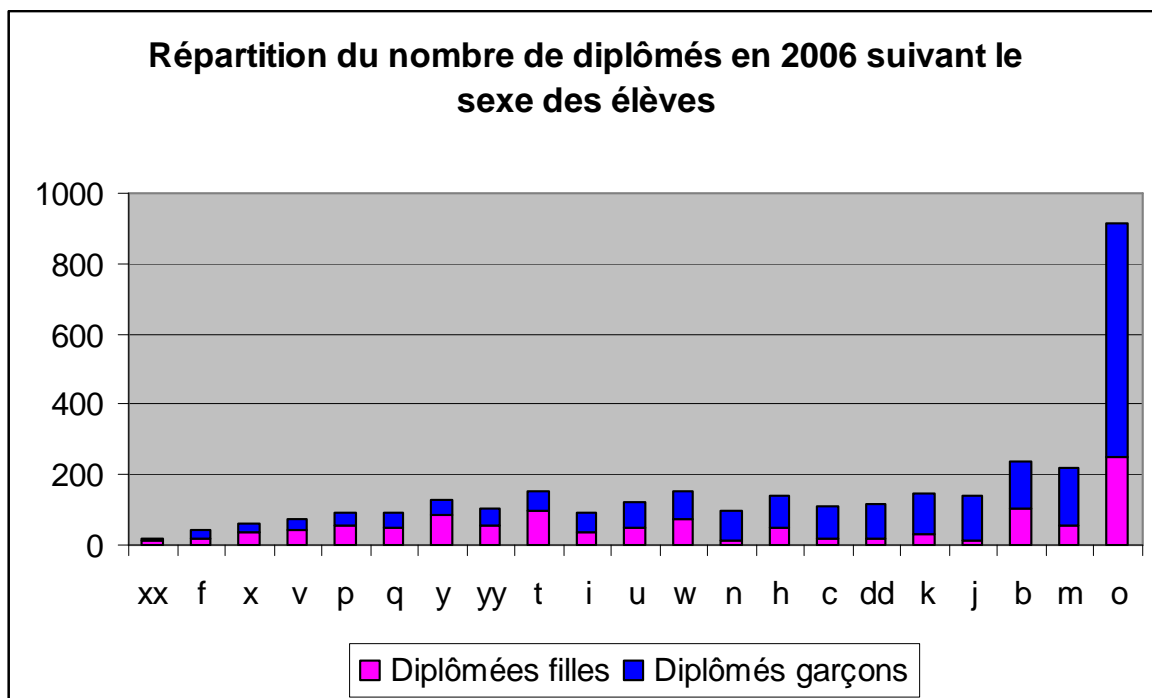
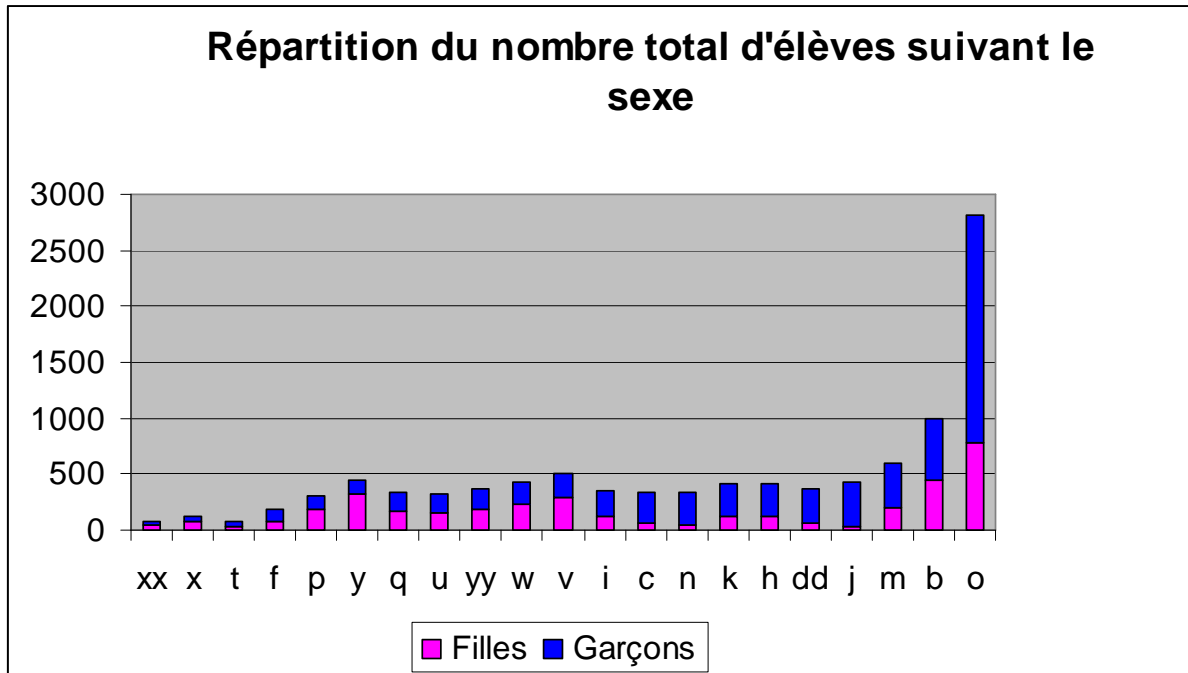
Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

Notons que depuis la campagne 2004-2005 est prise en compte dans le calcul de cet indicateur la notion de candidats *éligibles* (de nationalité française et non fonctionnaires).

1-9-b Féminisation

Sur les 10 216 élèves que totalisent les 21 établissements ayant répondu à l'enquête, 3 717 sont des filles, soit 36,3 % - contre 37,4 et 36,7 % lors des campagnes précédentes - et 6 499 sont des garçons, soit 63,6 %.

La féminisation semble donc se maintenir au sein des grandes écoles de Rhône-Alpes.



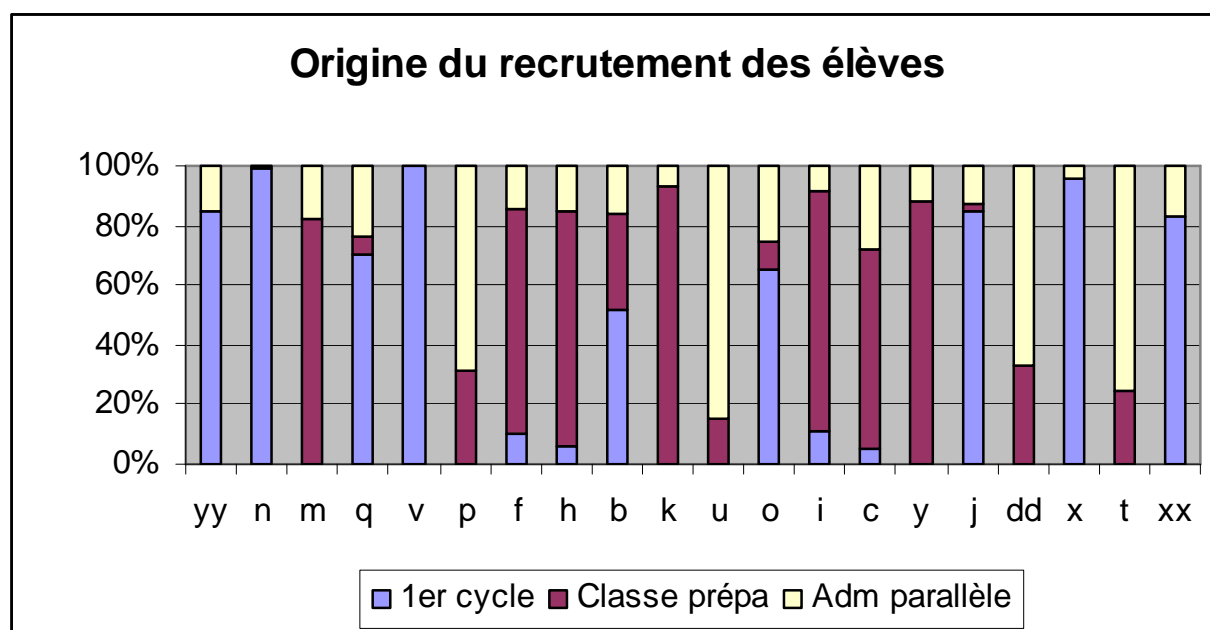
Répartition suivant les familles d'écoles :

Type d'écoles	Nombre total de filles	%	Nombre total de garçons	%
Ecoles d'ingénieurs (13 répondants)	2 404	30	5 484	70
Ecoles de management (3 répondants)	361	47	405	53
Ecoles d'architecture (3 répondants)	587	56	468	44
Ecoles à enseignement spécialisé (2 répondants)	365	72	142	28

Ce tableau nous montre que la proportion de garçons dans les écoles d'ingénieurs reste largement majoritaire (bien qu'elle varie suivant les spécialisations), alors que les filles sont presque majoritaires dans les écoles de management et largement dans les écoles d'architecture.

Quant à l'Ecole Vétérinaire, elle reste l'exemple type d'une formation très féminisée.

1-10 Origine du recrutement des écoles :



Ce graphique présente les différentes voies d'intégration dans les grandes écoles : suite à des classes préparatoires, à l'issue d'un premier cycle intégré, dans le cadre des admissions parallèles (passerelle ouverte aux filières universitaires suite à un examen sur dossier ou à des tests).

Dans certains établissements, les admissions parallèles tiennent une place importante, ce qui permet de diversifier le recrutement des élèves.

2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

Indicateurs présentés

2-1- *Placement et insertion professionnelle des diplômés* : salaire moyen d'embauche

2-2- *Placement et insertion professionnelle des diplômés* : durée de recherche d'emploi

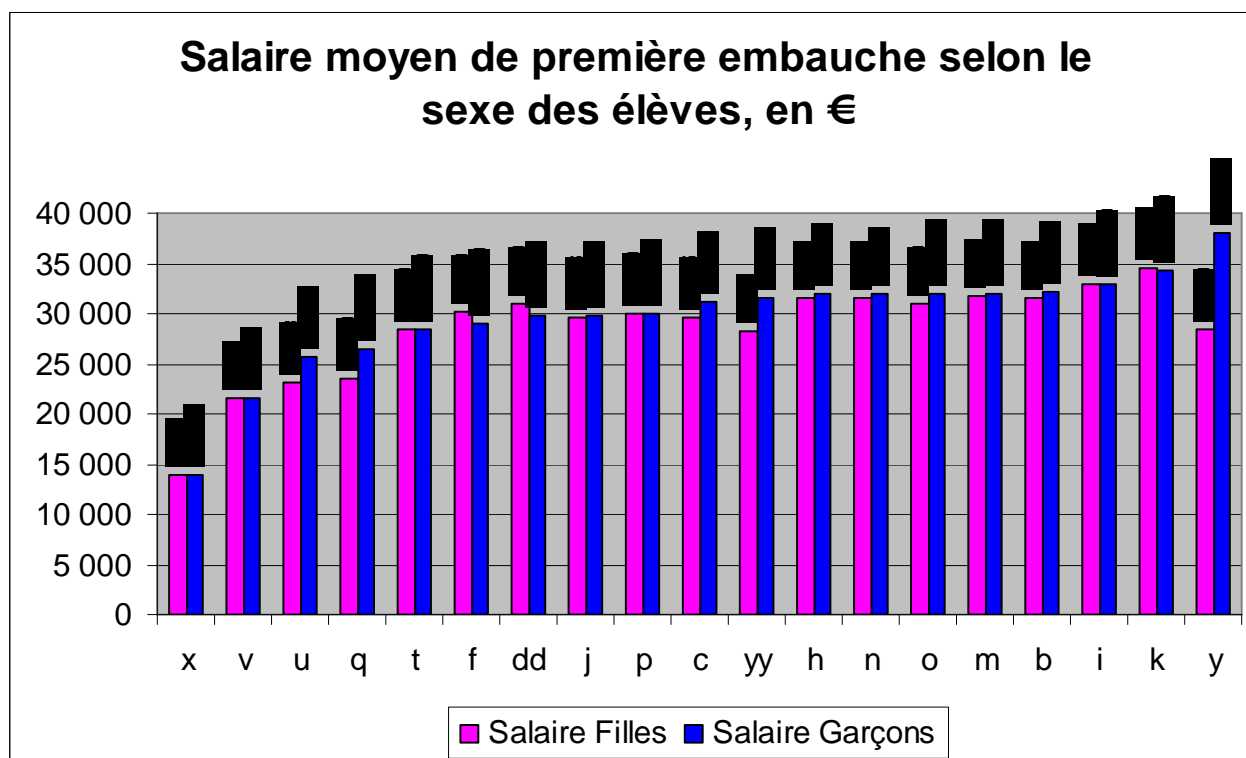
2-4- *Adéquation offre/demande* : taux de formation complémentaire

2-5- Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation

2-6- Pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse à la suite du cursus

2-7- Nombre estimé d'anciens diplômés en activité

2-1 Salaire moyen brut annuel de première embauche



La moyenne générale de l'échantillon représenté pour les **garçons** en 2005 est de **29 367 €** en légère baisse par rapport à l'année précédente (29,5 K€).

En 2004-2005 elle était de 31,4K€, en 2003-2004, de 27,8 K€, en 2002-2003, de 29,8 K€ ; en 2001-2002 elle était de 32 K€, en 2000-2001 elle était de 31 K€.

Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 31 542 €

Ecoles de management : 28 722 €

Ecoles d'architecture : 11 964 €

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

La moyenne générale pour les **filles**, elle, est de **28 299 €** cette année, en légère baisse par rapport à l'année précédente (28,8 K€).

En 2004-2005, elle était de 29,8K€, en 2003-2004, elle était de 27,2 K€, en 2002-2003 elle était de 28,7 K€ ; en 2001-2002 le taux s'élevait à 31 K€, en 2000-2001 à 30,4 K€.

Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 30 946€

Ecoles de management : 26 082€

Ecoles d'architecture : 11 964€

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

Ce qui est à noter est la diminution de l'écart de salaire entre garçons et filles, quel que soit le type d'écoles.

2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

Définition du ratio : il est égal au nombre de diplômés de la promotion 2006 ayant répondu à l'enquête (enquête 1^{er} emploi de la Conférence des Grandes Ecoles) et déclarant avoir trouvé un emploi :

- a- avant d'être diplômés
- b- moins de 2 mois après le diplôme
- c- entre 2 et 4 mois après le diplôme
- d- entre 4 et 6 mois après le diplôme
- e- plus de 6 mois après le diplôme

divisé par le nombre d'étudiants de la promotion 2006 ayant répondu à la question sur le délai de recherche d'emploi.

Délai d'obtention du 1 ^{er} emploi	2006-2007 (%)	2005-2006 (%)	2004-2005 (%)	2003-2004 (%)	2002-2003 (%)
a- Avant diplôme	45,29%	36,8	37	37	45
b- Moins de 2 mois après le diplôme	23,41%	20,4	18,5	19	28
c- entre 2 et 4 mois après le diplôme	15,77%	17,8	16,5	16	11
d- entre 4 à 6 mois après le diplôme	9,33%	13,5	12,5	14	7
e- Plus de 6 mois après le diplôme	6,2%	11,4	15,5	14	9

*Pour la campagne 2001-2002 le critère qui globalisait une période de 2 à 6 mois après le diplôme, avait une valeur de 18%.

A noter encore cette année une **nette diminution du délai de recherche d'emploi**.

La proportion de diplômés trouvant un emploi avant le diplôme passe de 36,8% à 45,29%.

La proportion s'améliore aussi pour le délai de moins de 2 mois.

L'indicateur 2-3 (taux de diplômé depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois) a été supprimé car les données ne faisaient plus partie de l'enquête 1^{er} emploi de la CGE.

2-4 Taux de formation complémentaire (=B4)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés de la promotion 2006 en formation complémentaire et ayant répondu à l'enquête CGE sur le nombre de diplômés de la promotion 2006 ayant répondu à l'enquête.

La moyenne générale est à 7 % pour 2006-2007.

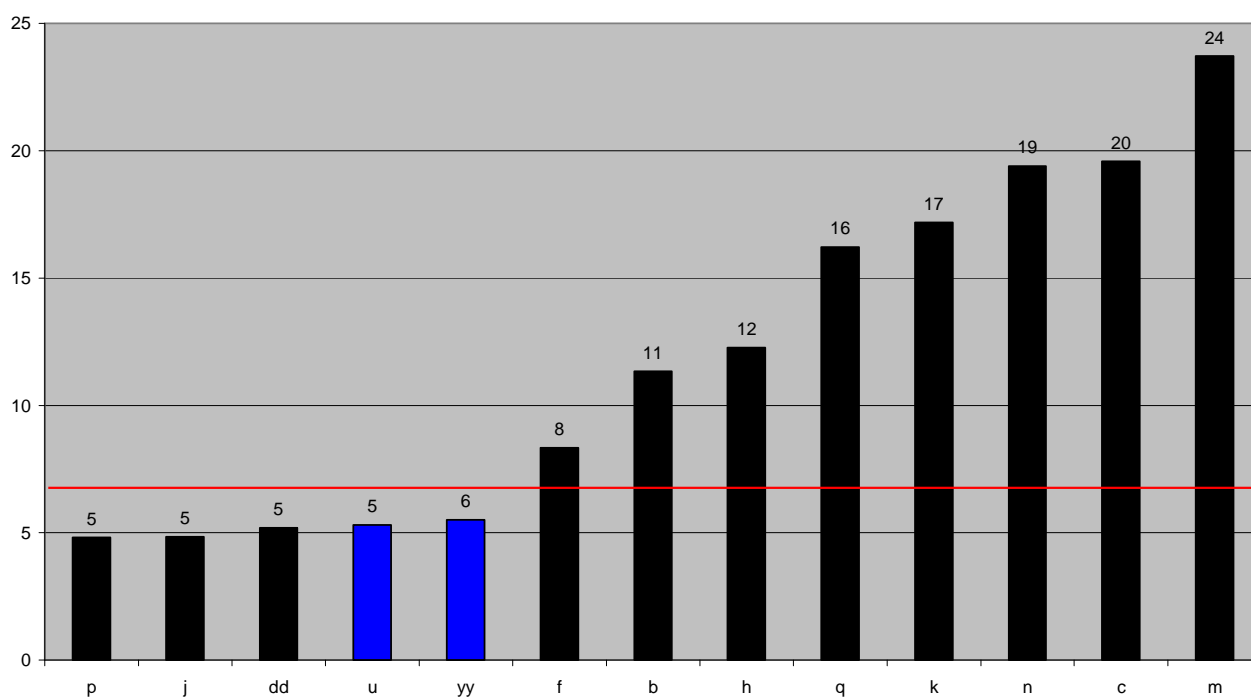
En comparaison, elle était à 9% en 2005-2006 et 8 % en 2004-2005, après une baisse de 3 points par rapport à 2003-2004.

Mais ceci est sans doute dû au fait que depuis 2004-2005, les thèses ne sont plus considérées comme une formation complémentaire, mais identifiées comme telles : voir question spécifique sur le nombre d'étudiants poursuivant en thèse introduite en partie 3 "Appui pour l'innovation, la recherche et le développement économique".

En 2003-2004 le taux s'élevait à 11%. En 2002-2003, 12 % des diplômés suivaient une formation complémentaire (DEA, DESS, thèse) à la sortie de l'école.

Cette moyenne était de 9 % en 2001-2002, de 8 % en 2000-2001.

Taux de formation complémentaire

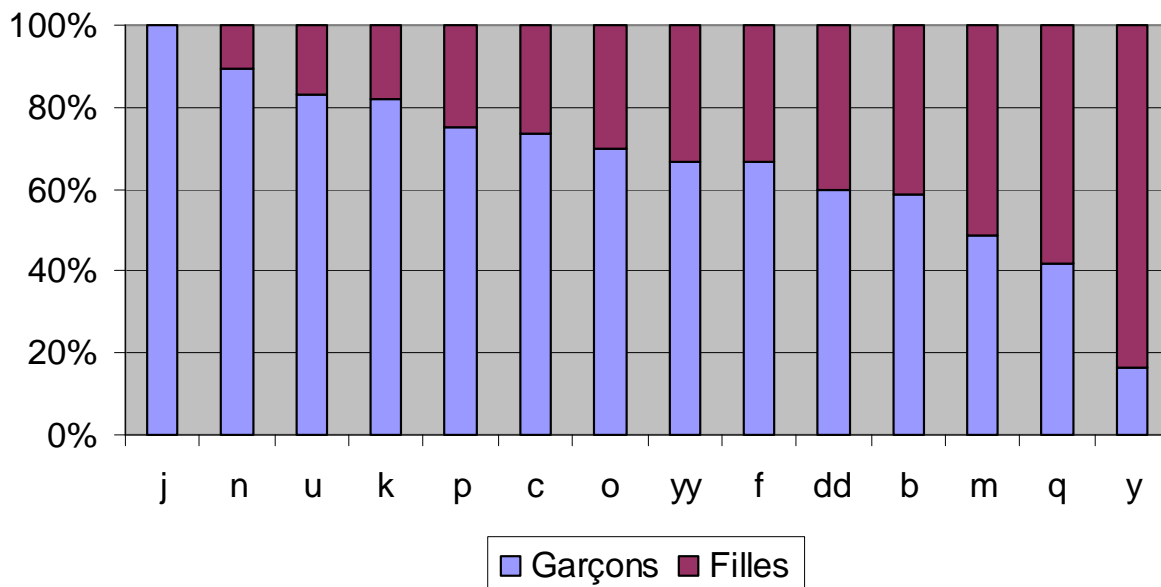


Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 8 %

Ecoles de management : 5 %

Répartition des élèves en formation complémentaire suivant leur sexe (en %)



2-5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation (=B5)

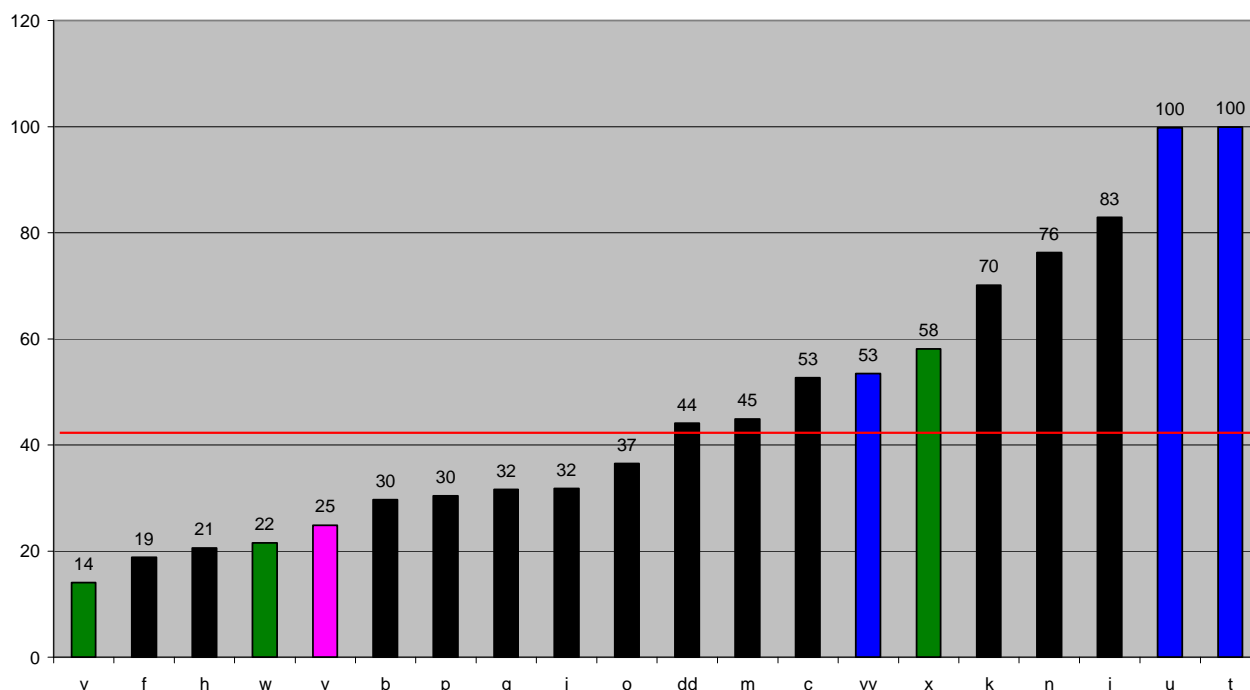
Définition du ratio : il est le rapport de la durée cumulée des stages obligatoires, hors projet de fin d'études « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur la durée en heures par élève programmées « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal ».

La moyenne générale en 2006-2007 est de **42 %**, contre 55 % en 2005-2006 ce qui représente une baisse importante mais l'échantillon n'est pas le même non plus.

Le résultat de la campagne 2003-2004 s'élevait à 51 %.

En 2002-2003 la moyenne était de 59 % ; en 2001-2002, elle était de 71 %, en 2000-2001 de 65 %.

Rapport de la durée des stages sur la durée de la formation



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 41 % (en hausse)

Ecoles de management : 94% (en baisse)

Ecoles d'architecture : 22 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

Le ratio peut dans certains cas être supérieur à 100 %, car la durée des stages peut être supérieure à la durée du 2^{ème} cycle (qui comprend uniquement des heures d'enseignement et non les stages).

Le taux supérieur à 100 % :

↳ Ecole "u" = 137 % (ramené à 100%)

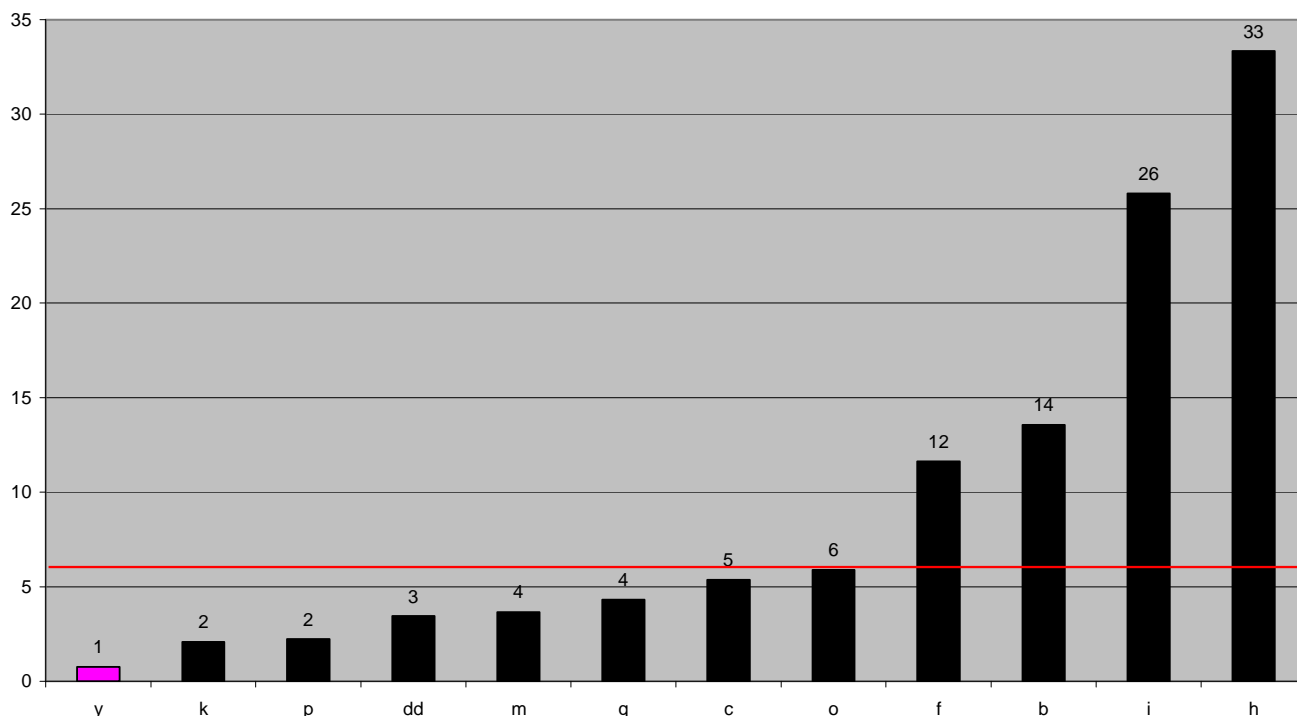
2-6 Pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse (=B6)

Définition du ratio : rapport du nombre d'étudiants diplômés de l'établissement en 2006 poursuivant en thèse à la suite du cursus, sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en 2006.

Ce nouveau ratio est à rapprocher des autres indicateurs liés à la recherche introduits dans l'enquête depuis l'année précédente, afin de rendre compte de cette activité au sein des écoles de l'AGERA.

La moyenne générale est de **6 %** cette année, égale à celle de l'année passée. Elle était de 8 % en 2004-2005 où seules des écoles d'ingénieurs avaient renseigné cette question.

Pourcentage de jeunes diplômés poursuivant en thèse après le cursus



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 8 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

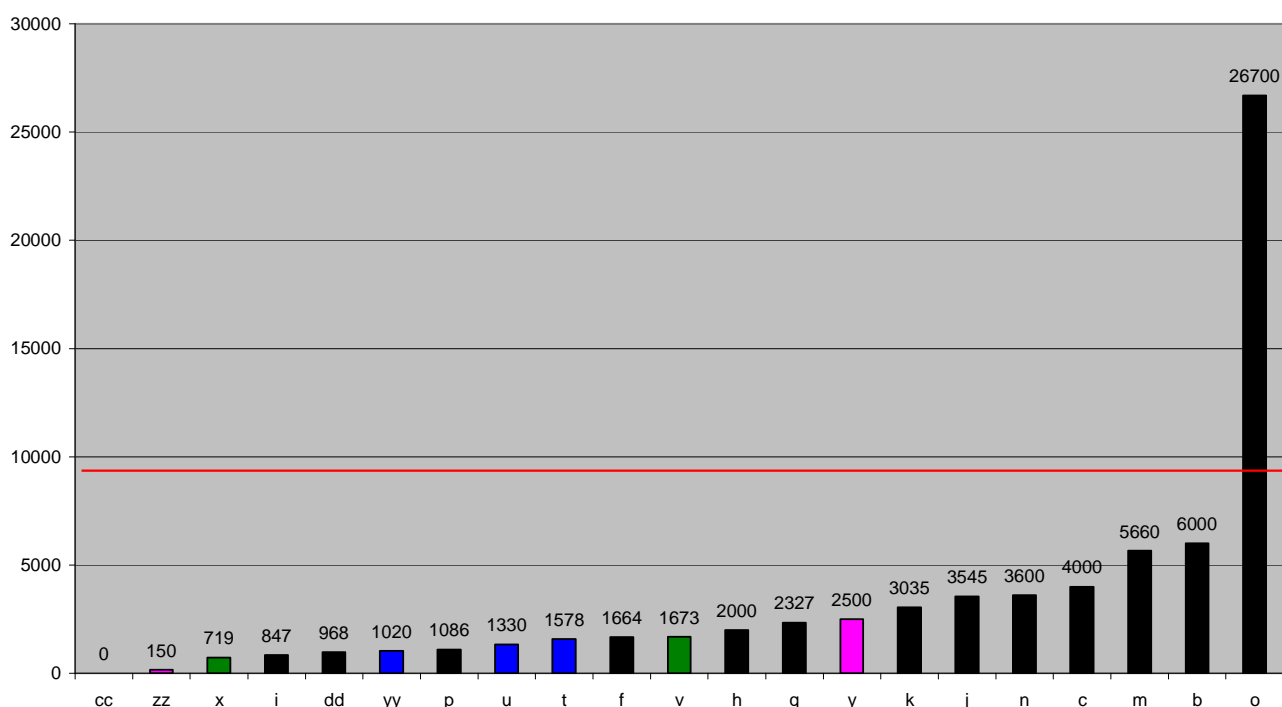
Le nombre de poursuites en thèses pour les écoles qui ont répondu est égal à **192**.

2-7 Nombre estimé des anciens en activité

Depuis la campagne 2004-2005, cette donnée remplace l'indicateur B6, qui était le rapport du nombre de cotisants enregistrés par l'Association des Anciens (diplômés entre n-2 et n-12) sur l'effectif ou l'estimation des anciens diplômés de l'école vivants (diplômés entre n-2 et n-12).

Le nombre moyen d'anciens en activité est estimé à **9377**, contre 7 920 l'année dernière. Attention, n'apparaît pas dans ces résultats la fédération INPG qui avait répondu de façon globale l'année passée.

Nombre estimé d'anciens des établissements en activité



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 11 770 anciens

Ecoles de management (3 écoles) : 1206 anciens

Ecoles d'architecture : 885 anciens

Les écoles sondées totalisent ainsi un nombre d'anciens en activité égal à **70 252**.

3- Appui pour l'innovation et le développement économique

Indicateurs présentés :

3-1-Part de l'activité recherche dans le budget consolidé de l'établissement

3-2a- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : formation continue : nombre de jours intra

3-2b- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : formation continue : nombre de jours inter

3-3- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : taxe d'apprentissage par élève

3-4- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : participation des socio-professionnels aux instances de direction

3-5- *Attractivité auprès des étudiants* : pourcentage de rhône-alpins intégrés dans l'école

3-6- *Insertion dans le milieu social économique régional* : pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes

3-7- Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement

3-8- Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur

3-9- Pourcentage d'HDR parmi les enseignants-chercheurs

3-10- Nombre de thèses en cours dans les établissements encadrées par les enseignants-chercheurs

3-11 Indicateurs relatifs à l'ouverture sociale

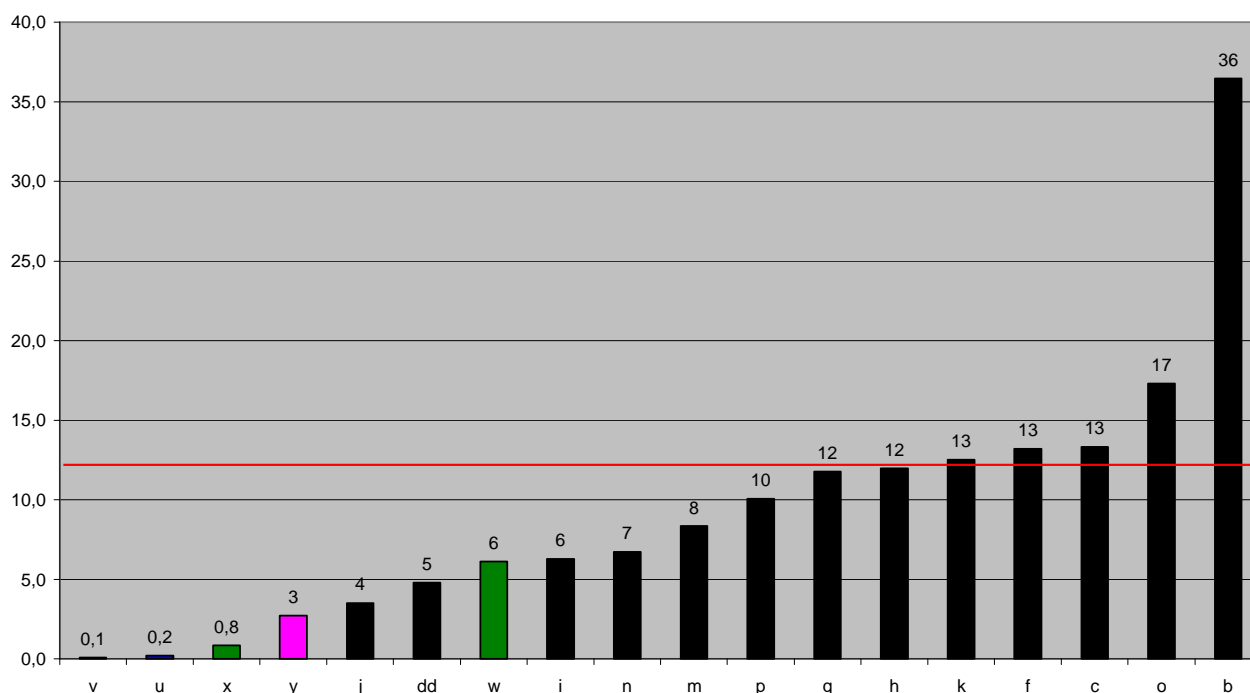
3-1 Part de l'activité de recherche dans le budget consolidé de l'établissement (=C1)

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC représenté par les contrats de recherche sur le budget consolidé de l'établissement.

La moyenne globale s'élève à **12 %**.

En 2005-2006, elle était 11% et de 15 % en 2004-2005.

Part de l'activité recherche dans le budget consolidé de l'établissement



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 15 %

Ecoles de management : non significatif (une réponse)

Ecoles d'architecture : 3 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

Le chiffre d'affaires recherche total communiqué par les écoles répondantes (21 écoles sur 37) s'élève à environ **34,05 millions d'euros**.

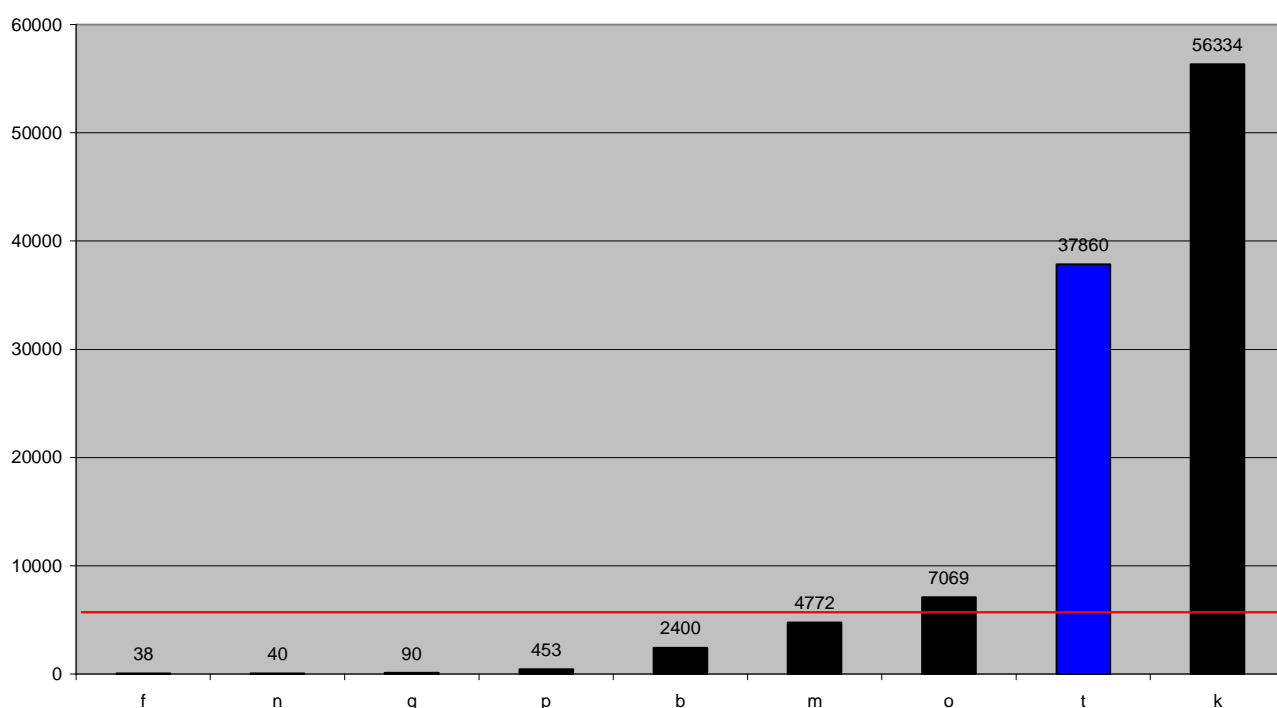
3-2-a Formation continue : nombre de jours INTRA (=C2a)

Définition : il est égal au nombre de jours de formation INTRA facturés à tous clients (publics et privés) pour l'exercice annuel clos en 2006.

La moyenne générale est **de 5021** (4 506 en 2005-2006) ce qui montre un maintien malgré l'échantillon de répondants qui diffère notamment au niveau des écoles de management (3 répondants à la place de 5 l'année passée) et une différence de réponse importante aussi au niveau d'une école d'ingénieurs.

Ce chiffre s'élevait à 4517 jours stagiaires en 2004-2005, 3822 en 2003-2004 et 3 286 jours stagiaires en 2002-2003.

Formation continue : nombre de jours stagiaires INTRA en 2006



Moyenne pondérée, par famille d'écoles (attention, base statistique étroite) :

Écoles d'ingénieurs : 6152 jours stagiaires (3174 l'an passé) !

Écoles de management : 3608 jours stagiaires (9289 l'an passé !)

Le nombre cumulé pour les 9 écoles ayant répondu est de **109 056 journées stagiaires** en formation continue INTRA (49 262 l'an passé !!) : l'échantillon diffère et il y a un écart important sur deux écoles (k et t).

Il s'élevait à 56 499 en 2004-2005 (14 réponses), 58 801 dans en 2003-2004 ; à 39 351 en 2002-2003 ; à 43 027 en 2001-2002 et à 30 020 en 2000-2001.

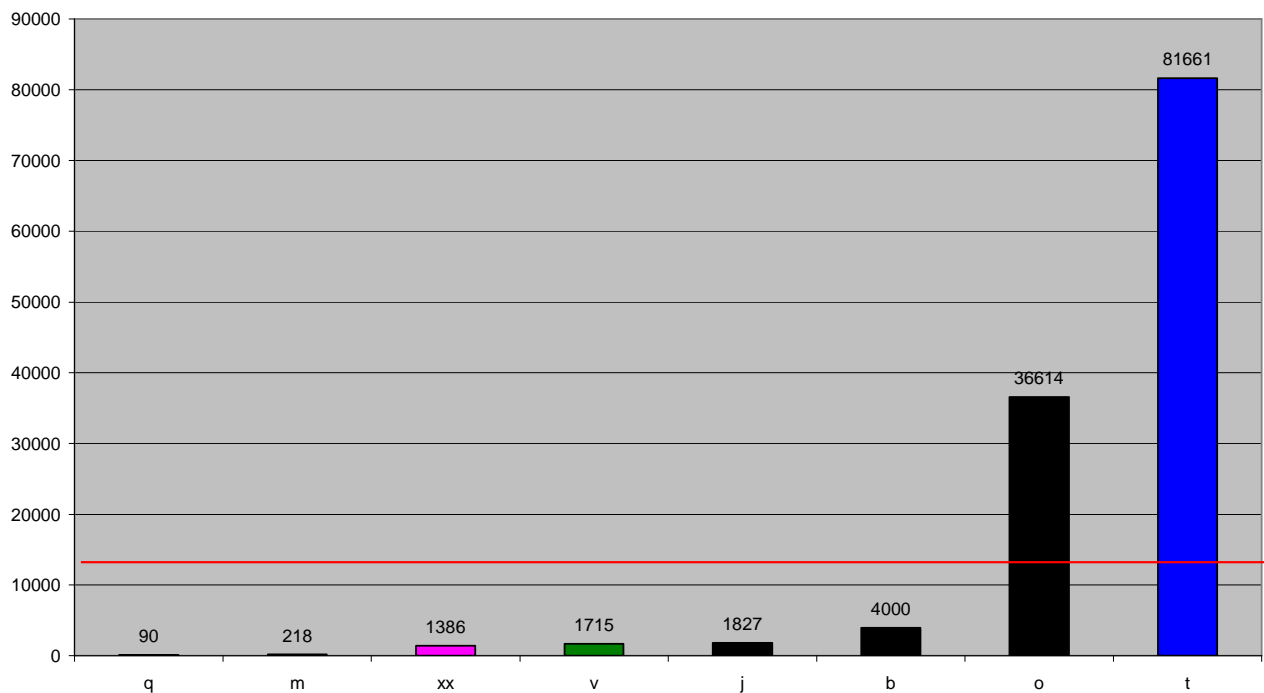
3-2-b Formation continue : nombre de jours INTER (=C2b)

Définition : il est égal au nombre de jours de formation INTER facturés à tous les clients (publics et privés) pour l'exercice annuel clos en 2006.

La moyenne générale est cette année de **11 260 jours stagiaires** (8 365 l'an passé donc en progression très nette cette année) mais attention à l'échantillon des répondants qui diffère.

En 2004-2005 ce chiffre s'élevait à 2590, en 2003-2004 à 2 324 jours stagiaires, et l'année précédente à 1 345 jours stagiaires.

Formation continue : nombre de jours INTER en 2006



Moyenne pondérée, par famille d'écoles (attention, base statistique étroite) :

Ecoles d'ingénieurs : 13 705 jours stagiaires (9 276 l'an passé)

Ecoles de management : 7 782 jours stagiaires (9209 l'an passé)

Ecoles d'architecture : non significatif (1 seule réponse)

Le nombre total de journées stagiaires en inter est de **129 411**

En comparaison, ce chiffre était de 115 174 en 2005-2006, de 39 666 en 2004-2005, et 24 052 il y a trois ans.

Ce chiffre s'élevait à 15 387 en 2002-2003.

3-3 Taxe d'apprentissage par élève (=C3)

Définition du ratio : il est le rapport du montant de la taxe d'apprentissage affectée à l'école (quota + cadres moyens + cadres supérieurs) par les entreprises (y compris via des organismes collecteurs) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2006.

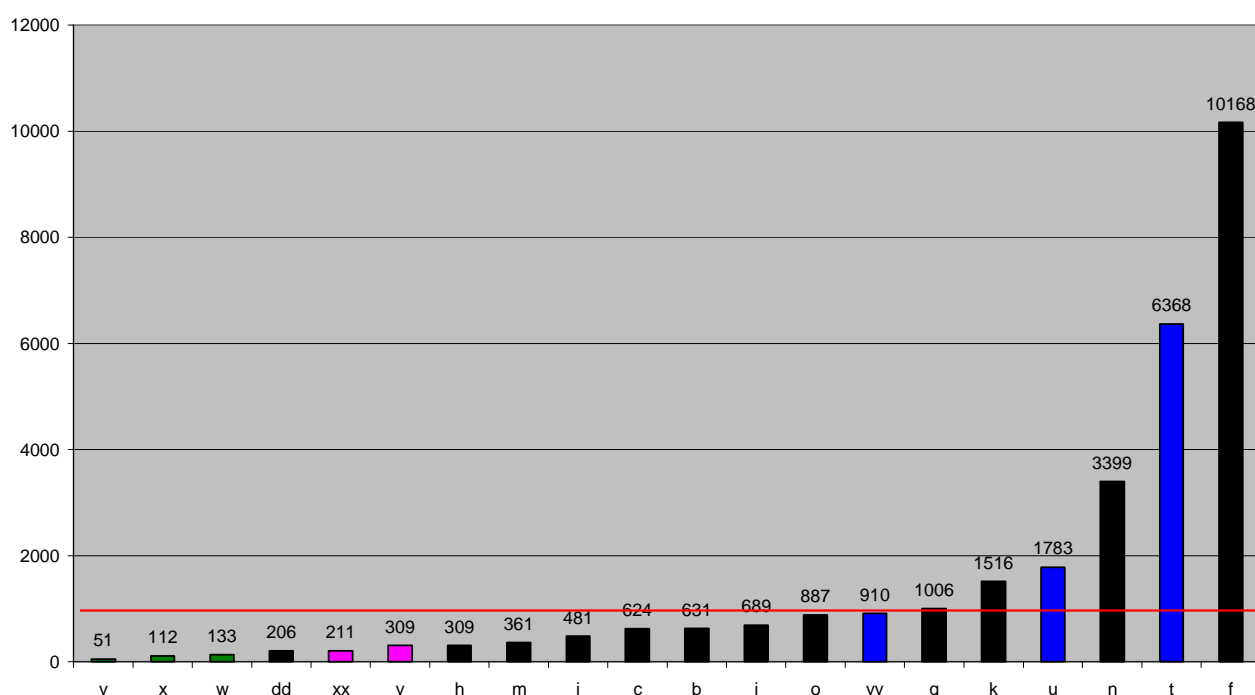
La moyenne générale est à **961 euros** par élève, en hausse par rapport aux années précédentes, due essentiellement aux écoles de commerce.

En 2005-2006, elle atteignait 732 euros ; en 2004-2005 la moyenne atteignait 843 euros.

En 2003-2004 ce montant s'élevait à 825 euros par élève.

En 2002-2003 il était de 802 euros par élève, en 2001-2002 de 719 euros, en 2000-2001 de 660 euros.

Montant de la taxe d'apprentissage par élève en euros



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 1039 euros par élève (739 l'an passé)

Ecoles de management : 1803 euros par élève (939 l'an passé)

Ecoles d'architecture : 92 euros par élève

Ecoles à enseignement spécialisé (2 répondants) : 295 euros par élève

Le montant total de la taxe d'apprentissage collectée au sein des établissements ayant répondu à l'enquête est de **9 821 087 euros** (10 384 393 l'an passé). A noter que la moyenne des écoles de management dépasse cette année et pour la troisième année consécutive celle des écoles d'ingénieurs.

En 2005-2006 le total culminait à 10 384 393 € ; en 2004-2005 le total culminait à 12 479 000€

En 2003-2004 il s'élevait à 10 301 101€ ; en 2002-2003 ce montant s'élevait à 10 724 356€ En 2001-2002 à 9 145 177 euros ; en 2000-2001, il était de 8 650 139 euros.

3-4 Participation des socio-professionnels aux instances de direction (=C4)

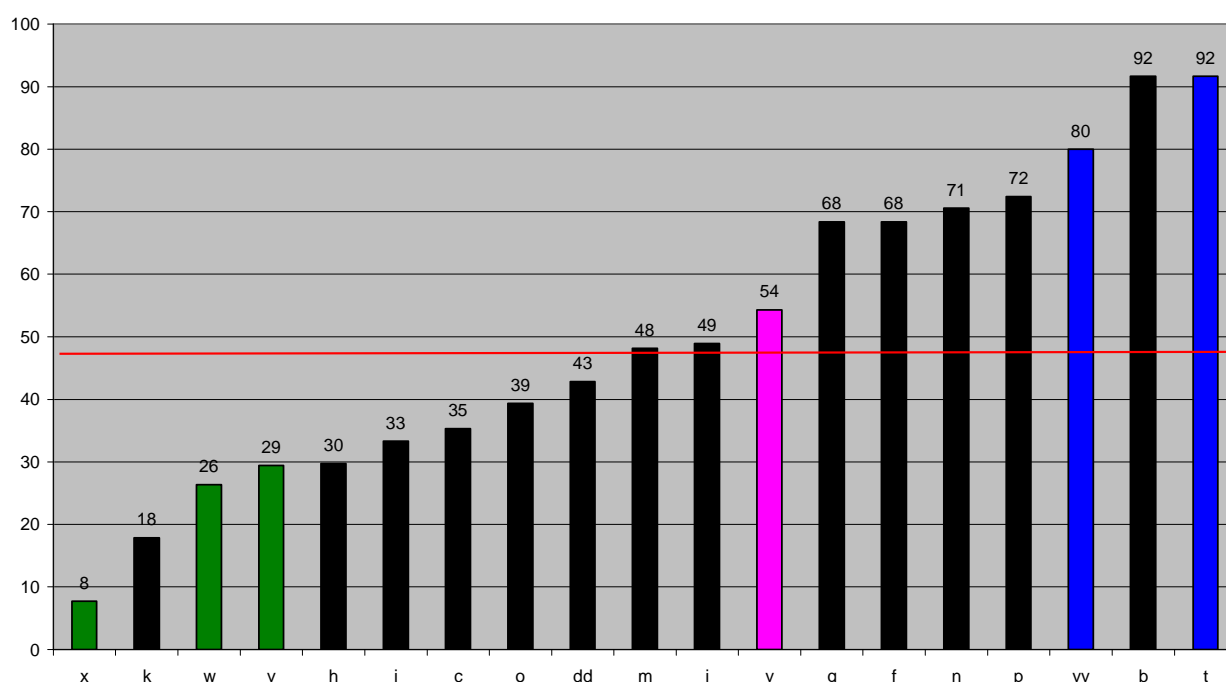
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de socio-professionnels (non universitaires) parmi les administrateurs sur le nombre d'administrateurs (membres du Conseil d'Administration ou du Conseil d'Ecole ou d'instances s'y substituant).

La moyenne générale pour 2006-2007 est de **47 %**, en baisse de 3 % par rapport à 2005-2006.

En 2004-2005, elle d'élevait à 54% ; en 2003-2004 et 2002-2003, elle s'élevait à 57 %.

En 2001-2002, elle était de 62 %, en 2000-2001, elle était de 61 %.

Pourcentage de socio-professionnels parmi les membres des instances de direction



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

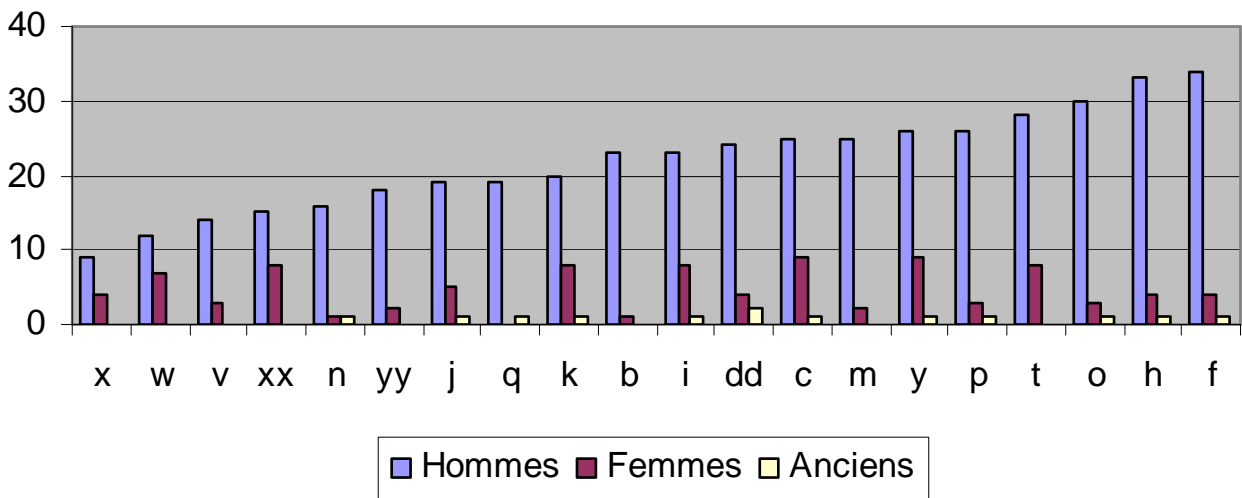
Ecoles d'ingénieurs : 50 %

Ecoles de management : 82 %

Ecoles d'architecture : 26 %

La participation des socio-professionnels aux instances de direction continue d'être particulièrement élevée dans les écoles de management et les écoles d'ingénieurs, ce qui atteste des liens étroits existants entre grandes écoles et milieux économiques.

**Nombre d'hommes, de femmes et de représentants de l'association
des anciens parmi les administrateurs de l'établissement**



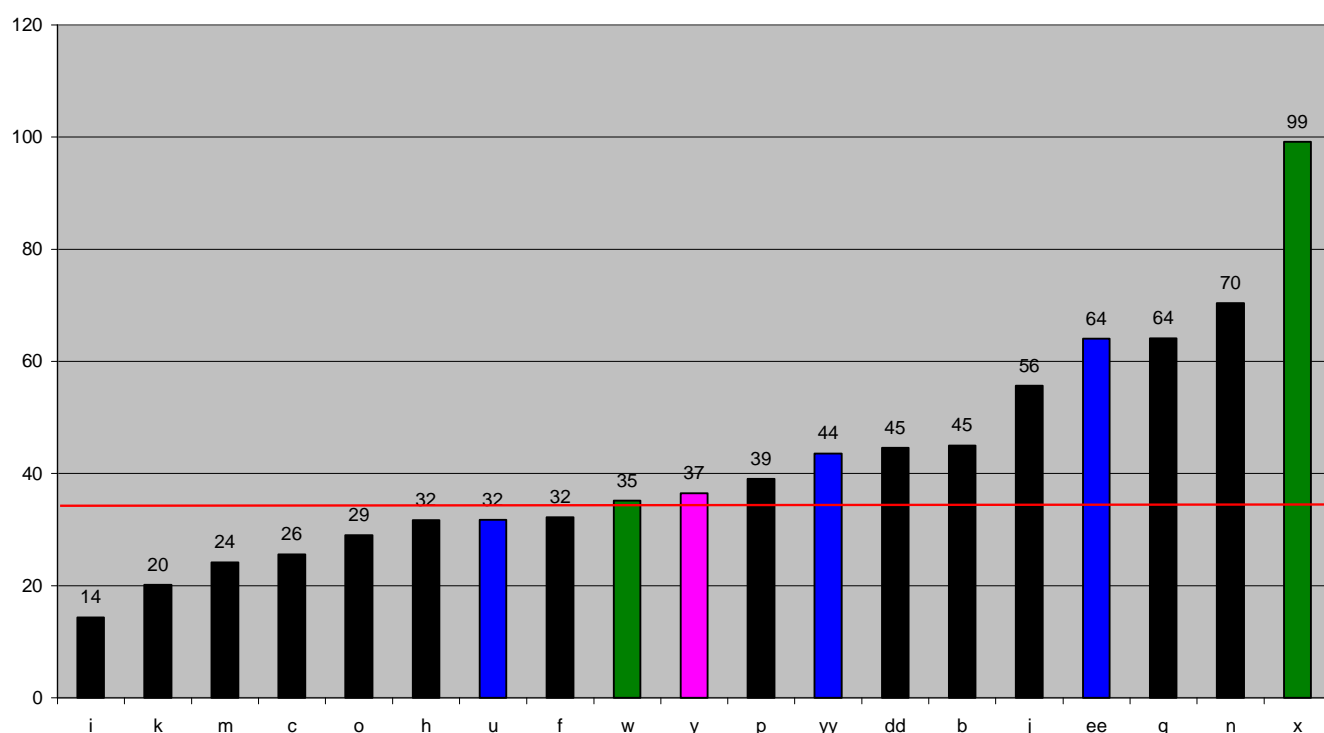
3-5 Pourcentage de rhônalpins intégrés en première année (=C5)

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif cumulé de rhônalpins intégrés à l'entrée de l'école au 15 octobre 2006 sur l'ensemble du cursus (y compris 1^{er} cycle s'il existe) sur l'effectif cumulé intégré à l'entrée de l'école au 15 octobre 2006 sur l'ensemble du cursus.

34 % de rhônalpins ont été intégrés dans les cursus des écoles de l'AGERA au 15 octobre 2006, contre 29 % en 2005.

En 2003-2004 ce taux s'élevait à 29 %. En 2002-2003 la moyenne était de 30 %, en 2001-2002 de 34 %, en 2000-2001 de 35 %.

Pourcentage de rhônalpins intégrés au 15 octobre 2006



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 35 % (27% l'an passé)

Ecoles de management : 34 %

Ecoles d'architecture : 49 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif car un seul répondant

Pour rappel, ce ratio permet de mesurer le type de recrutement qu'a une école : régional ou national. Plus le ratio est faible, plus le recrutement des élèves est national (recrutements à l'issue des classes préparatoires), a contrario plus le ratio est fort, plus le recrutement est régional.

3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes (=C6)

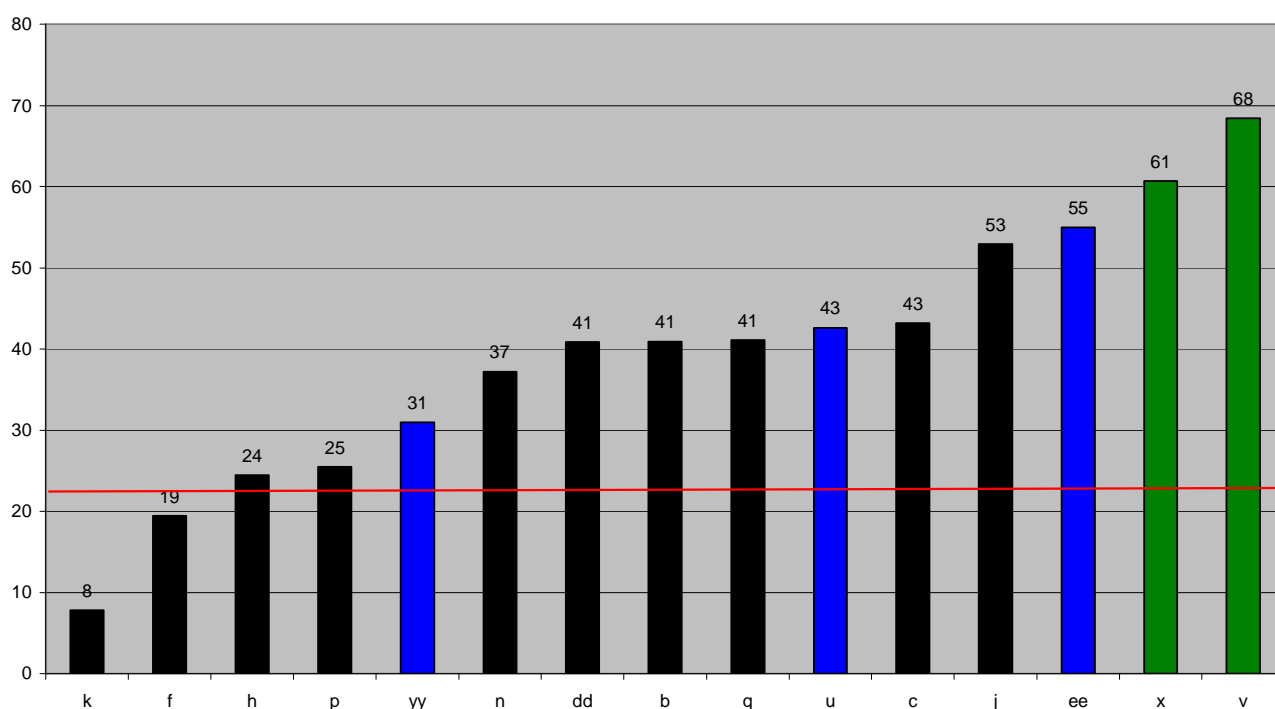
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés des promotions 2005 et 2006 embauchés en 2006 ou début 2007 ayant trouvé un emploi en Rhône-Alpes (et ayant répondu à l'enquête CGE) sur le nombre de diplômés des promotions 2005 et 2006 embauchés en 2006 ou début 2007 et ayant répondu à l'enquête.

Le taux moyen régresse puisqu'il passe de 26% l'année passée à **21%** pour cette campagne d'enquête.

A noter que l'échantillon des écoles répondantes n'est pas le même ce qui peut expliquer l'écart.

En 2002-2003 cette moyenne atteignait 28 % ; en 2001-2002 elle était de 15 %, en 2000-2001 de 19 %.

Pourcentage de diplômés embauchés en Rhône-Alpes



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 18 % (en baisse)

Ecoles de management : 33 % (en hausse avec un échantillon différent de l'année passée)

Ecoles d'architecture : 68 %

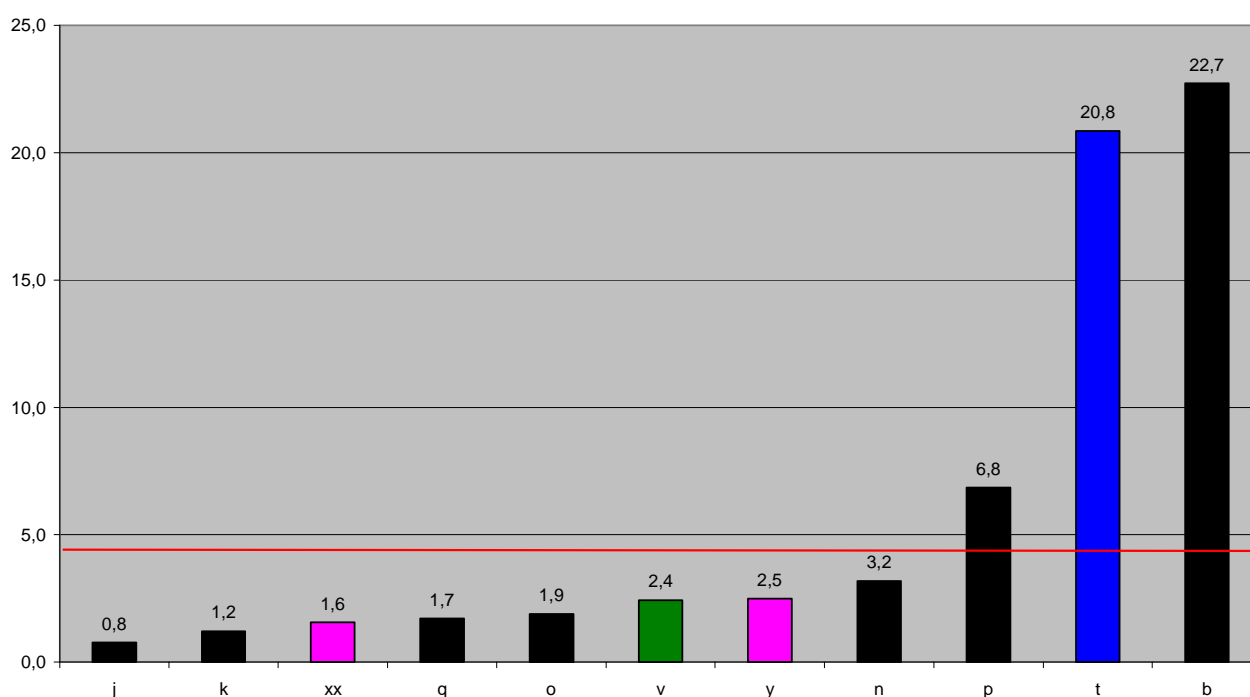
3-7 Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement (=C7)

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires formation continue (INTRA + INTER) de l'établissement sur le budget consolidé de l'établissement.

La moyenne générale est de 4 %.

L'année passée le taux était de 6 % et celle d'avant de 5%.

Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement



Moyenne pondérée, par famille d'écoles (attention, base statistique étroite) :

Ecoles d'ingénieurs : 4 %

Ecoles de management : non significatif (une seule réponse)

Ecoles d'architecture : non significatif (une seule réponse)

Ecoles à enseignement spécialisé : 2%

Pour cette campagne 2006-2007, le total du chiffre d'affaires dans le domaine de la Formation Continue pour les 11 écoles ayant répondu à cette question s'élève à **23 083 582€** (contre 21 589 765 € en 2005-2006 -15 écoles- et 15 446 183 € en 2004-2005 -14 écoles-, et 14 368 008 € en 2003-2004 – 16 écoles).

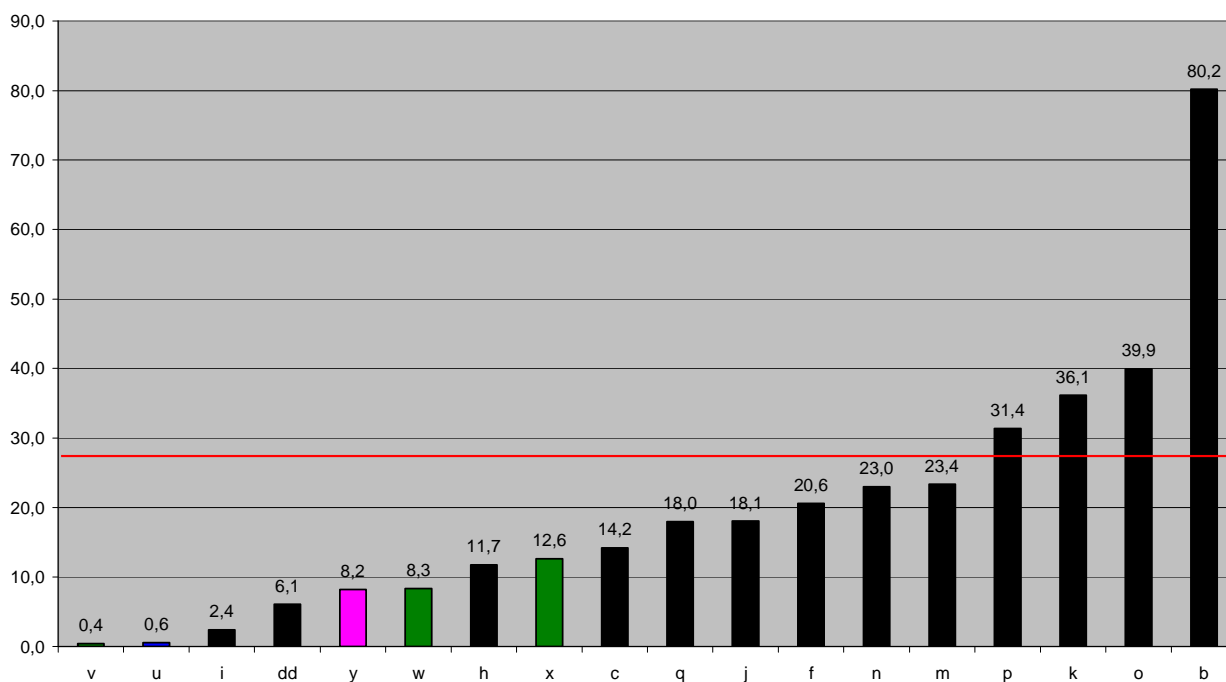
3-8 Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur (=C8)

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC facturé par l'école (hors frais de scolarité, vente de formation, activités de la junior entreprise, subventions et aides diverses publiques ou privées) sur le nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs dans l'établissement.

Le chiffre d'affaires moyen par enseignant chercheur est de **27 K€** cette année, contre 23K€ en 2005-2006 et 27,3 K€ en 2004-2005.

En 2003-2004 ce CA s'élevait à 21,5 K€ par enseignant-chercheur, en 2002-2003 il était de 19,7 K€ par enseignant-chercheur.

Chiffre d'affaire par enseignant chercheur en K€



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 34 K€

Ecoles de management : pas de réponse

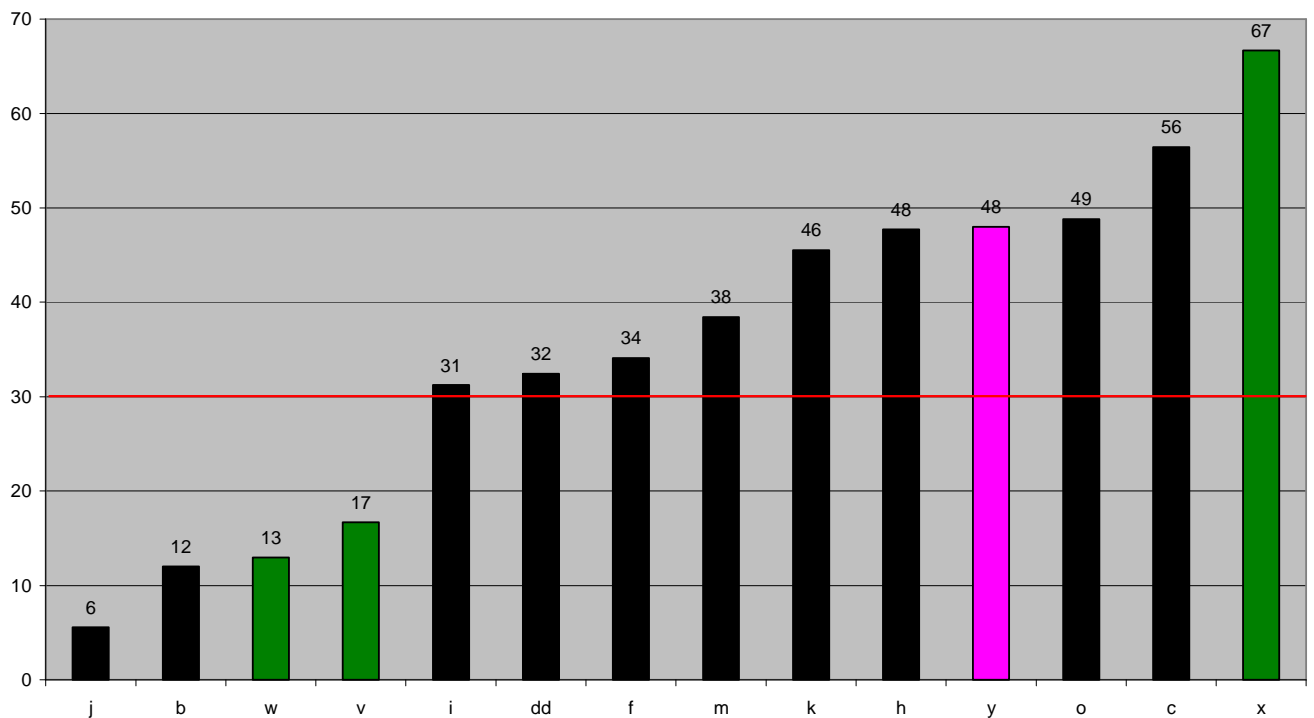
Ecoles d'architecture : 5 K€

3-9 Pourcentage d'HDR parmi les enseignants-chercheurs (=C9)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à Délivrer de la Recherche (HDR) ou équivalent sur le nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'établissement.

Le pourcentage moyen d'enseignants-chercheurs titulaires de l'HDR ou équivalent s'élève à **30%** (31 %, lors de l'enquête 2005-2006 et 24 % l'année précédente).

Pourcentage d'HDR-ou équivalent- parmi les enseignants-chercheurs



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 33 % (en baisse)

Ecoles de management : pas de réponse

Ecoles d'architecture : 21 %

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif (1 seule réponse)

3-10 Nombre de thèses en cours dans les établissements encadrées par les enseignants-chercheurs (=C10)

Le nombre de thèses en cours dans les établissements de l'AGERA encadrées par les enseignants-chercheurs de ces mêmes établissements est de **1 153** en 2006-2007 au total pour les établissements ayant répondu.

Parmi elles, on compte 151 thèses CIFRE.

3-11 Indicateurs relatifs à l'ouverture sociale

Nombre d'apprentis	849	
Nombre d'individus en formation continue diplômante	509	
	Financement propre 31 %	Financement par l'entreprise 69 %
Nombre de diplômes délivrés par la VAE	29	
Nombre de candidats VAE ayant eu une validation partielle et étant engagés dans le dispositif d'obtention du diplôme	20	

III- Présentation des critères de performance pour l'année 2006-2007

Le questionnaire Critères de Performance se compose de 3 parties et chaque année, seule une partie des critères est traitée, les mêmes critères revenant tous les trois ans.

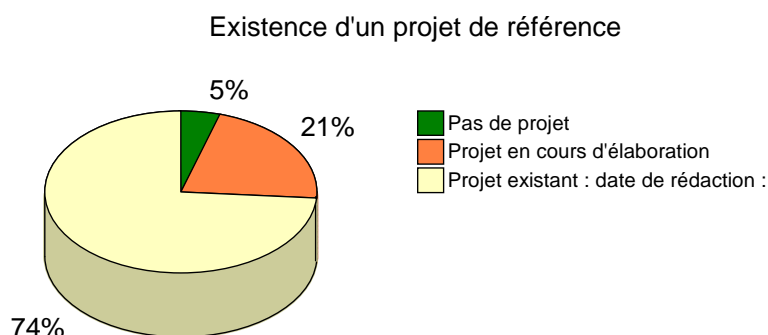
Le questionnaire comportait cette année 7 questions d'ordre qualitatif relatives à la Stratégie (critère n°2) et à la Qualité dans les établissements (critère n°7) : projet d'établissement, démarche qualité...

Le taux de réponse à cette enquête Critères « stratégie et qualité » est de 48% (18 écoles sur 37).

La répartition de ces écoles est la suivante : 12 écoles d'ingénieurs, 3 écoles de commerce, 2 écoles d'architecture, 1 école à enseignement diversifié.

Critère n°2 : Un projet d'école

2- L'école a-t-elle élaboré un projet de référence (projet d'école, d'entreprise...) clarifiant les items suivants : missions, valeurs, orientations à moyen terme ?



Le pourcentage d'établissement déclarant avoir un projet de référence a fortement progressé depuis 2004 (74% en 2007 contre 52% en 2004).

A noter que le pourcentage de projets en cours d'élaboration a diminué entre 2004 et 2007 ce qui laisse présager d'un certain nombre de passages à l'acte.

Exemples de projets existants :

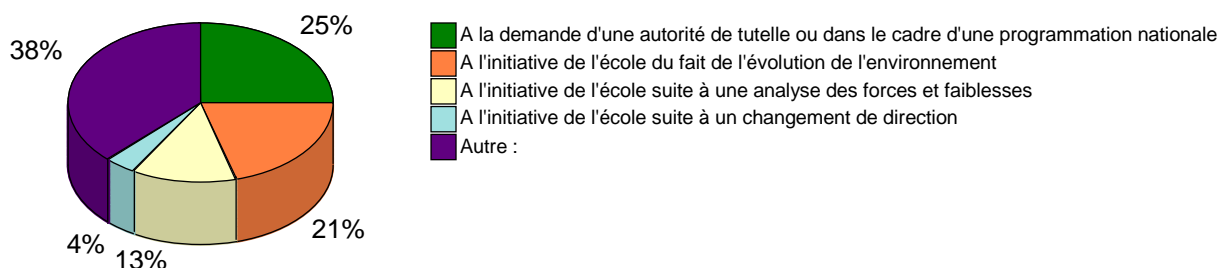
- ✓ charte éthique de l'ingénieur qui porte sur les valeurs et non les orientations de l'établissement
- ✓ projet stratégique : la politique de l'établissement; contrat quadriennal 2007-2010
- ✓ contrat quadriennal 2007-2010 liant un établissement au Ministère de l'Enseignement Supérieur et/ou Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SRESR) élaboré dans le cadre de la contractualisation avec la Région Rhône-Alpes
- ✓ Projet de référence relatif à l'obtention du grade de master et au renouvellement du diplôme visé

- ✓ Plan d'actions à trois ans
- ✓ Projet répondant à la demande d'un organisme : CNE, CTI.

A noter que nombre de projets ont été rédigés en 2006 et 2007 (à l'occasion du contrat quadriennal ou du SRESR) même si pour certains d'entre eux c'est un renouvellement (1^{ère} version en 2002).

2-1 Lorsqu'il existe, il a été élaboré à la demande de :

Origine du projet de référence



A noter que les réponses multiples sont possibles.

Détail de la rubrique Autre :

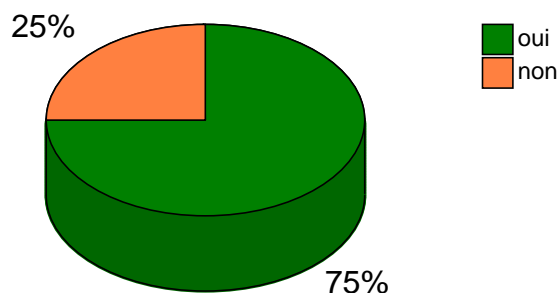
- à l'initiative de l'école dans le cadre de la réforme de l'offre de formation
- suite à la nouvelle implantation d'une école sur un site
- dans le cadre de la contractualisation avec la Région Rhône-Alpes

Dans 38% des cas, l'élaboration d'un projet de référence **est impulsé par l'école elle-même** à l'occasion d'un changement de direction, d'une réforme importante en interne ou simplement d'une prise de conscience de la nécessité de ce type d'action. (analyse des forces et faiblesses).

Les tutelles (Ministères, Région, organismes certificateurs) sont à l'initiative des projets d'établissements dans 25% des cas.

2-2 Votre projet est-il lié à un contrat d'objectifs et de moyens ?

Contrat d'objectifs et de moyens



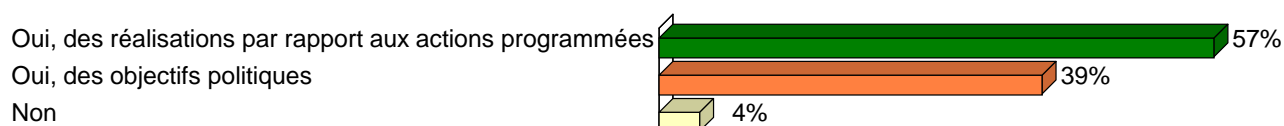
Même lorsque le projet d'établissement part d'une initiative interne, il est lié à un contrat d'objectifs et de moyens c'est à dire à une batterie d'indicateurs qui permettent de mesurer l'adéquation des résultats par rapport aux objectifs.

Lorsque le projet est développé à l'initiative d'une autorité de tutelle, cela aboutit forcément à une mesure des objectifs.

Ce chiffre (projet lié à un contrat d'objectifs et de moyens) est en nette progression par rapport à 2004 (30%).

2-3 Votre projet donne t-il lieu à évaluation ?

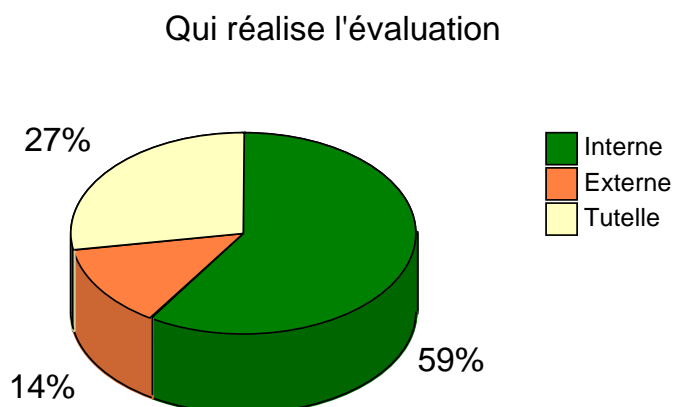
Evaluation du projet



Ces résultats confortent ceux mentionnés dans la question 2.1.

L'existence, dans bon nombre de cas de contrats d'objectifs aboutit à une évaluation des actions mises en place.

2-4 Si cette évaluation existe, qui la réalise ?



A noter que les deux types d'évaluation peuvent être réalisées : interne pour la gouvernance de l'établissement et externe à la demande de la tutelle.

L'évaluation interne peut être réalisée par le Bureau du conseil d'administration ou par une cellule d'évaluation mise en place au sein de l'école.

Pour une école, elle est réalisée dans le cadre de la LOLF (loi d'orientation sur les lois de finance).

La périodicité de l'évaluation varie entre un trimestre, tous les ans et tous les 4 ans.

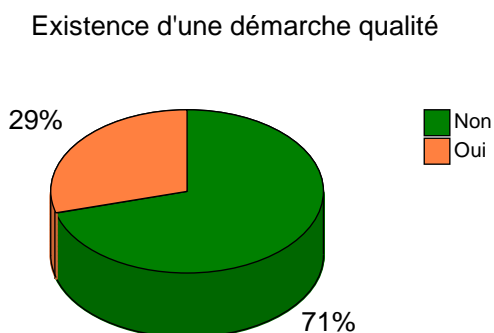
Critère n°7 : Démarche qualité

7-1 : Avez-vous une démarche qualité dans l'établissement (différente du dispositif CTI)

30% des établissements interrogés disent avoir une démarche qualité (même répartition pour les écoles d'ingénieurs et de management).

Pour les autres elle est soit en cours, soit inexistante.

A noter que ce chiffre est en diminution par rapport à l'enquête 2004 mais cela peut s'expliquer par la faible taille de l'échantillon et un nombre de répondants différents.

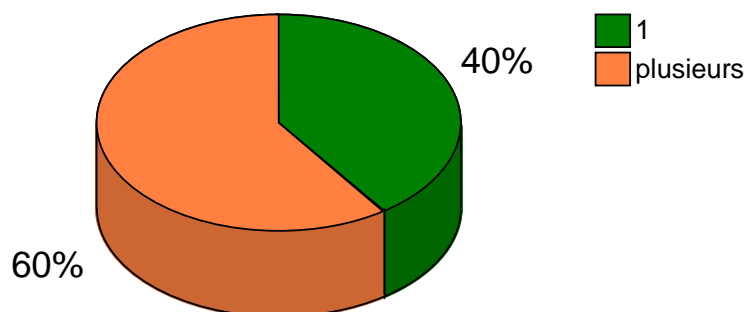


7-2 : Descriptif de la démarche qualité

a) Une ou plusieurs démarches ?

Parmi les établissements qui déclarent avoir une démarche qualité (5 sur 18), 2 en ont une et 3 plusieurs.

Nombre de démarches qualité



Intitulé de la ou des démarches

Exemple de démarches qualité multiples au sein d'un établissement :

- Rédaction de procédures administratives ; évaluation continue des enseignements recrutement/ Post Diplôme
- Système de management environnemental ISO 14001 ; indicateurs de résultats du contrat quadriennal
- Laboratoire d'analyse ; laboratoire de référence ; établissement ; institut

Exemple de démarche qualité unique :

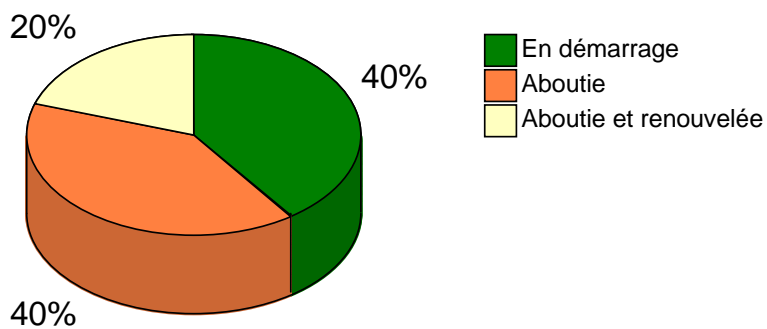
Démarche de certification ISO 9001 version 2000
Démarche qualité totale (EQUIS)

b) Degré d'avancement (démarrage, en cours ou aboutie ?)

3 des 5 écoles concernées par la démarche qualité ont une démarche aboutie ou aboutie et renouvelée, 2 sont en cours de démarrage.

Ces chiffres sont en nette progression par rapport à la précédente enquête en 2004 ce qui s'explique par le fait que les écoles ont eu le temps de mettre en place leur démarche en trois ans.

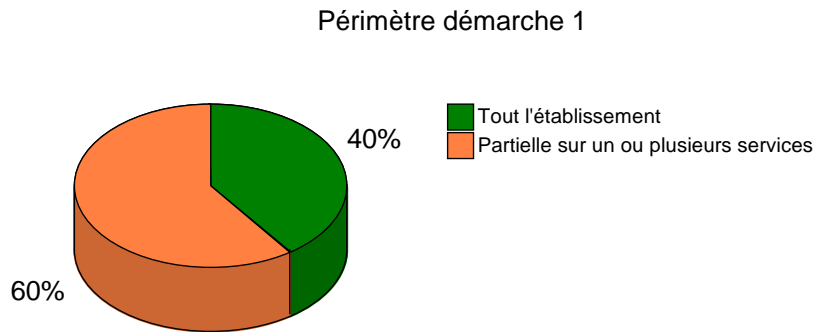
Degré d'avancement démarche 1



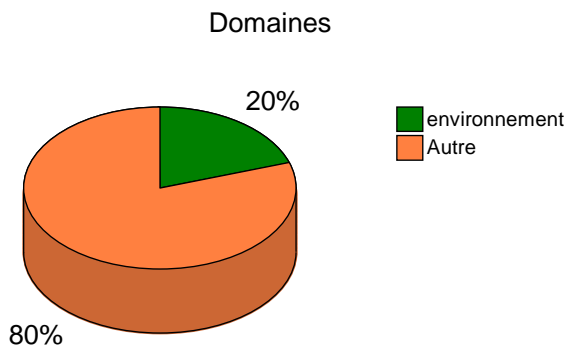
D'autre part, il est à noter que les autres démarches qualité (quand il y en a plusieurs dans un établissement) sont en cours de démarrage.

c) Périmètre de chacune de ces démarches (tout l'établissement ou partiel sur un ou plusieurs services ?)

Majoritairement, les démarches ne concernent pas tout l'établissement, mais se concentrent sur un ou plusieurs domaines comme l'environnement, l'accueil des candidats, la pédagogie, la recherche (laboratoires).



d) Domaine

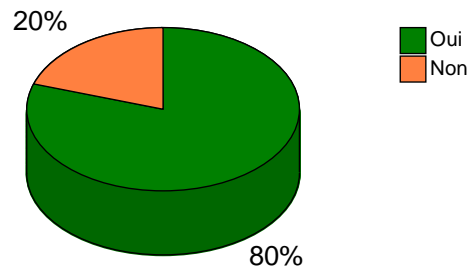


La catégorie « autres », majoritaire, rassemble des domaines aussi variés que :

- ✓ fonctionnement interne,
- ✓ accueil des candidats et des familles,
- ✓ suivi des cohortes,
- ✓ pédagogie
- ✓ relation des étudiants avec l'école
- ✓ la recherche

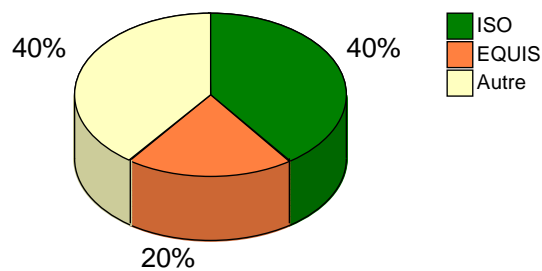
e) La démarche est-elle appuyée sur un référentiel et lequel ? (ISO, EQUIS, AACSB, AMBA)

Existence d'un référentiel ?



Si oui, lequel ?

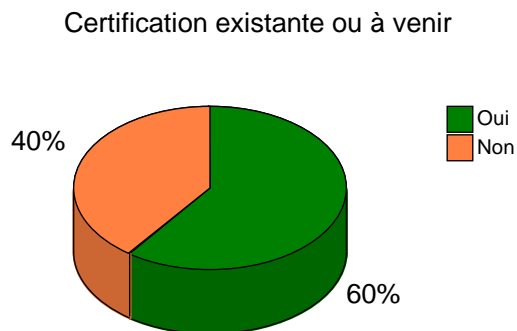
Quel référentiel ?



A noter que l' accréditation EQUIS concerne uniquement les écoles de management. Dans la rubrique Autre, on trouve : références CNE , COFRAC et BPL, CTI.

f) L'école est-elle ou sera-t-elle certifiée ?

Majoritairement ces démarches sont entreprises dans le but d'une certification :



La proportion de « oui » s'élevait à 26% lors de la campagne de 2004. Ce chiffre est donc en nette hausse.

* * *